

L'autosuffisance du Québec passera à 27.1%

Plan triennal de \$13.5 millions pour le développement de la production bovine

Le gouvernement du Québec prévoit injecter une somme de \$13.25 millions dans la mise en oeuvre d'un plan triennal de développement et de consolidation de la production de viande bovine.

par Pierre MARTEL

Par ailleurs, selon le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, le plan triennal devrait générer des investissements totaux de \$30 millions.

M. Garon estime que le nouveau programme devrait permettre, de 1983 à 1986, d'accroître de 81,600 à 88,000 tonnes la production québécoise de viande bovine toutes catégories.

En termes d'autosuffisance, la production québécoise permettra de rencontrer les besoins dans une proportion de 27.1 pour 100, en 1986, comparativement à 24.4 pour 100 en 1983.

Mesures

Essentiellement, le nouveau pro-

gramme triennal comprend cinq catégories de mesures. Les deux premières portent sur la reprise et l'accentuation de deux programmes: celui du développement des ateliers vache-veau et celui de l'aide à l'établissement de parcs d'engraissement.

Comme troisième mesure, le nouveau plan prévoit une extension exclusive pour les parcs d'engraissement du programme d'aide à l'amélioration de la conservation des fourrages pour la construction de silos d'entreposage de céréales

humides et de sous-produits pour être utilisés pour l'alimentation animale.

Enfin, le plan comporte également un programme de promotion intensive de la viande de veau lourd et un programme d'aide à l'établissement des ateliers de production de veaux lourds.

\$12 millions

A eux seuls, les programmes de développement des ateliers vache-veau (\$8.5 millions) et d'aide à l'é-

tablissement de parcs d'engraissement (\$3.75 millions) grèvent l'essentiel des \$13.25 millions qui seront investis par le ministère.

Au niveau du programme de développement des ateliers vache-veau, M. Garon prévoit accorder une aide financière couvrant 50 pour 100 des coûts admissibles pour la transformation et la construction de bâtiments appropriés. Cette aide devra cependant pas excéder \$225 par vache jusqu'à un maximum de \$45,000 (200 vaches) par exploitation agricole.

En ce qui regarde le programme d'aide à l'établissement de parcs d'engraissement, le ministère se dit prêt à accorder une aide financière couvrant 50 pour 100 des coûts de l'aménagement requis pour l'installation de parcs d'engraissement de bovins. Cette aide ne devra pas excéder \$125 par tête, déterminée selon la capacité du parc, jusqu'à un maximum de \$50,000 par exploitation agricole. Cependant, pour être éligible au programme, une entreprise doit avoir une capacité minimale de 25 têtes.

Hydro veut accroître ses exportations d'énergie

MONTREAL — Si Hydro-Québec et le gouvernement québécois ont déjà projeté l'image d'une entreprise peu intéressée aux exportations, tel n'est plus le cas.

par Gilles BOIVIN
du bureau du SOLEIL

Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, et le vice-président aux marchés externes de la société d'État, M. Jacques Guévremont, se sont chargés tour à tour hier de rappeler à nos voisins du Sud que nos rivières regorgent encore de précieux kilowattheures qui pourraient être harnachés tout juste pour eux.

"Compte tenu des installations d'interconnexions en place, le Québec exportera pour plus de \$1 milliard d'électricité vers les États-Unis en 1990. Et nous sommes déterminés à aller encore plus loin," a indiqué hier le ministre québécois devant un groupe d'hommes d'affaires québécois et américains participant à une conférence sur les "Perspectives d'affaires Canada-US."

Comme le ministre Duhaime, le vice-président, Marchés externes, d'Hydro-Québec a rappelé que le Québec disposait encore d'un potentiel hydroélectrique aménageable économiquement de quelque 30,000 mégawatts (MW). "Ce potentiel attend tout juste d'être développé et nous serions disposés à envisager la possibilité d'en développer une partie pour satisfaire les besoins de contrats fermes," a indiqué M. Guévremont.

Ce dernier a cependant précisé qu'aucune négociation formelle n'était en cours présentement. Les Américains ont acheté beaucoup d'énergie au Québec depuis quelques années et ils sont présentement trop occupés à cons-

truire chez eux les équipements de transport pour acheminer cette énergie sur leur marché pour entreprendre dès maintenant des négociations sur le sujet, a-t-il expliqué.

Revenus en hausse

Faisant état de la croissance rapide des revenus d'exportation d'électricité — de \$77 millions en 1974 à \$528 millions en 1983 — M. Guévremont a précisé que cette tendance irait s'accroissant. En 1983, 18 pour cent des ventes d'Hydro sont allées à l'exportation. En 1988, la part des exportations atteindra 25 pour 100 des ventes totales de kWh de la société d'État.

M. Guévremont ne cache pas que le producteur québécois d'électricité cherche à modifier, sur le marché américain, cette image qui voulait qu'Hydro-Québec n'était pas tellement intéressé à vendre son énergie à l'étranger.

Il ne faut cependant pas s'attendre à la signature rapide de contrats qui permettraient de devancer les travaux de construction de la centrale de LG-1, à la Baie-James, ou de suréquipement de Manic 5 ou LG-2. Le vice-président de NYPA (New York Power Authority), M. Robert Hiney, a en effet indiqué hier qu'il ne serait pas nécessaire d'augmenter la capacité de production électrique chez-eux avant 1975.

Comme la construction d'une centrale électrique alimentée au charbon exige un délai de l'ordre de 8 ans, nos voisins américains ne sont théoriquement pas forcés de prendre une décision avant 1987. M. Hiney a confirmé que l'essentiel des efforts NYPA portait présentement sur la construction de la ligne Marcy-South — une autoroute électrique qui permettrait d'acheminer l'é-

lectricité québécoise sur le marché du sud-est de l'état.

De la place

M. Hiney a précisé qu'il y avait encore beaucoup de place pour l'électricité canadienne sur le marché new-yorkais. En 1988, a indiqué le vice-président de NYPA, nous aurons réduit notre consommation de pétrole (pour la production d'électricité) à 37.5 millions de barils mais elle remontera à 62 millions de barils au tournant du siècle. C'est donc dire que l'électricité québécoise pourra encore remplacer du pétrole "dans la mesure où les prix seront compétitifs et que notre réseau de transport sera capable d'absorber ces quantités additionnelles."

Lancement du magazine Entreprise

Le ministre Rodrigue Biron de l'Industrie et du Commerce a choisi l'ouverture du congrès annuel de Trois-Rivières de l'Association des commissaires industriels du Québec pour lancer le nouveau magazine de son ministère qui a pour titre "Entreprise".

par Jean-Charles GRENIER

Publié en français et en anglais, ce magazine dont le premier tirage a atteint les 25,000 exemplaires, s'adresse principalement aux industriels québécois, aux associations industrielles et aux organismes de développement industriel ainsi qu'aux conseillers de la PME.

Les objectifs du magazine sont multiples. Comme le décrit le ministère, il s'agit de sou-

tenir les efforts des entrepreneurs québécois, de valoriser les gens d'affaires, d'appuyer les entrepreneurs, hommes et femmes, les plus performants, ainsi que les régions les plus dynamiques.

Le magazine "Entreprise" traitera aussi des nouvelles entreprises, des nouveaux produits, des nouvelles formes de gestion. Il informera également les industriels québécois sur les divers programmes d'aide et les services offerts à l'entreprise. Par le biais de ce magazine, on cherche également à favoriser la modernisation des entreprises, la quête de nouveaux marchés, la recherche et le développement, l'amélioration des techniques de production, de mise en marché, de gestion, d'organisation.

Le premier numéro illustre la recherche de ces objectifs car on y retrouve des textes sur la recherche et le développement, sur les cercles de qualité, sur les PME à la Bourse et sur un nouvel essor à Valleyfield.

Le magazine, dont la rédactrice en chef est Marie Kronstrom, sera publié à tous les deux mois. L'abonnement est gratuit pour l'entreprise ou encore pour ceux qui offrent des services à l'entreprise québécoise.

Le service d'abonnement du magazine est au 710 place d'Youville, bureau 904, Québec. Au téléphone, on compose le (418) 643-5070.

Le prochain numéro en décembre 84 portera sur la robotisation et l'automatisation. Les articles traiteront de la Commission permanente et intermédiaire des achats; de l'analyse de la va-

leur; de Verreault Navigation; de la formation du conseil d'administration dans les PME; de Bestar; des Produits cellulaires Waterville; des programmes "Les bourses d'affaires". Enfin, la région cernée sera celle de Sherbrooke.

SEAGRAM QUEBEC



M. Jean-Pierre Leclerc

Roland A. Ouellette, vice-président ventes, Seagram Québec Vins et Spiritueux, a le plaisir d'annoncer la nomination de Jean-Pierre Leclerc au poste de directeur régional.

Compagnie nouvellement formée, Seagram Québec est la plus importante agence de commercialisation de vins et spiritueux à l'échelle provinciale. En tant que division de Joseph E. Seagram & Fils, Seagram Québec sera responsable de la commercialisation au Québec de tous les produits auparavant commercialisés par les Distillateurs Seagram Limitée, Le Groupe de Distillateurs Adams Limitée et La Compagnie Vinicole Internationale Limitée.

(ANN.)

WAJAX LIMITEE



Robert Després

M. R.W. Chorlton, Président du Conseil et chef de la direction de la société Wajax Limitée, annonce l'élection de M. Robert Després, O.C., M.Sc., F.C.G.A., F.S.C.M.C., au conseil d'administration.

M. Després, actuellement Président du conseil d'administration de L'Énergie Atomique du Canada, Limitée, et administrateur de plusieurs entreprises importantes canadiennes, a été sous-ministre du Revenu du Québec de 1965 à 1969, Président de l'Université du Québec de 1973 à 1978, et membre de la Commission Royale d'enquête sur la gestion financière et l'imputabilité de 1976 à 1979.

Wajax Limitée est une société canadienne d'intérêt public qui fabrique une gamme diverse d'outillage mécanique qu'elle distribue par l'entremise de ses nombreuses filiales.

(ANN.)

NOMINATION

LA BANQUE D'ÉPARGNE



Jean-François Fournier, F.R.I., C.P.M.

Monsieur Pierre Goyette, président et chef de la direction de la Banque d'Épargne, annonce la nomination de monsieur Jean-François Fournier au poste de vice-président-immeubles et approvisionnement.

Monsieur Fournier, détenteur d'une licence en sciences de l'administration de l'Université Laval, "Fellow" et C.P.M. (Certified Property Manager) de l'Institut canadien de l'immeuble, a acquis une vaste expérience de la gestion immobilière. Avant de se joindre à la Banque, il occupait le poste de vice-président-Opérations de la Société Immobilière du Canada (Mirabel Ltée).

Dans ses nouvelles fonctions, monsieur Fournier aura la responsabilité de la gestion des immeubles de la Banque, l'un des propriétaires fonciers importants de Montréal, ainsi que du secteur d'approvisionnement.

(ANN.)

SOQUEM reconsidérera sa décision

Les dirigeants de la Société québécoise d'exploration minière ont accepté de rediscuter de leur décision de déménager à Montréal lors d'une réunion du conseil d'administration qui aura lieu demain.

par Hélène BARIL

Les opposants au déménagement, la Chambre de commerce de Québec en tête, ne peuvent cependant pas crier victoire. Il s'agit surtout pour les dirigeants de SOQUEM de faire rapport au conseil d'administration de la rencontre qu'ils ont eue avec les intervenants régionaux hier.

Chose certaine, les représentants de la société d'État, le PDG Paul Bourassa et le président du conseil d'administration Josephat Gilbert, n'ont convaincu personne du bien-fondé de leur décision.

"Au terme de la rencontre, nous avons unanimement maintenu notre opposition au déménagement", a indiqué hier au SOLEIL le ministre responsable de la région, M. Jean-François Bertrand. Assistait aussi à cette rencontre le président du caucus des députés péquistes de la région, M. Raymond Brouillet, le président de la Communauté urbaine, M. Michel Rivard, le maire de Québec, M. Jean Pelletier et les représentants des Chambres de commerce de Québec et de Sainte-Foy.

Les explications des dirigeants de SOQUEM pour justifier la décision de déménager à Montréal l'essentiel des effectifs du siège social de Sainte-Foy n'ont satisfait personne pour deux raisons.

La décision de SOQUEM, de dire le ministre Bertrand, est d'ordre purement administratif. Elle ne tient pas compte des engagements du

gouvernement envers sa capitale, qui visent à maintenir et renforcer sa fonction administrative. Ensuite elle ne repose pas sur des motifs pratiques crédibles, telle la commodité d'être près des marchés financiers, "en cette époque où le développement des communications fait de la planète entière un grand village", de souligner le ministre.

Une opposition renouvelée

Les dirigeants de SOQUEM feront donc savoir demain s'ils maintiennent ou non leur décision. Ils n'ont rien indiqué lors de la rencontre d'hier qui pourrait laisser croire au renversement de cette décision. Ce qui fait dire au président de la CUQ, M. Michel Rivard: "Nous sommes confiants, surtout parce que le ministre responsable de la société d'État, M. Yves Duhaime, a le pouvoir de renverser la décision".

Seul le ministre de l'Énergie et des Ressources aurait en effet la possibilité d'annuler la décision prise par le conseil d'administration de la société d'État.

"Si la décision devait être maintenue, nous ferons d'autres représentations auprès de M. Duhaime", a indiqué pour sa part M. Bertrand. Selon lui, le cas de SOQUEM est extrêmement important pour la valeur de précédent qu'il prendra.

Du côté de la Chambre de commerce de Québec, qui a été l'initiatrice de la campagne d'opposition au déménagement de SOQUEM, on fait preuve de beaucoup d'optimisme: "Les dirigeants de la société d'État ont été impressionnés par l'unanimité des intervenants régionaux", de dire son président, M. Vincent Marceau.

"CREEZ VOTRE FONDS DE PENSION AUX FRAIS DE L'IMPOT" ABRI FISCAL

IMPORTANT: Pourquoi ne pas profiter immédiatement de ce placement de premier choix quand vous avez droit à une REDUCTION D'IMPOT IMMEDIATE SUR VOTRE SALAIRE? Aucun comptant n'est nécessaire. FINANCEMENT A 100% PAR LA BANQUE.

GROUPE DE PLACEMENT: Vous faites partie d'un groupe de placement qui se porte acquéreur d'un complexe immobilier rentable la prochaine année. La gestion de ce complexe pourra être confiée à des professionnels gestionnaires.

NOUVEAU DOSSIER: 60 grands logements dans la région de Québec, revenus garantis pour les 3 prochaines années, investissez immédiatement dans un projet offrant de grands avantages en vous procurant un abri fiscal très intéressant pour l'année 1984 et les années suivantes.

"FAITES CONFIANCE A DES GENS DE CONFIANCE"

Courtage Immobilier Fiscalité Immobilière

GUY PARE & ASSOCIES INC. TEL: (418) 659-6900 (514) 288-8500

Je désire recevoir des renseignements complémentaires d'un de vos conseillers. Le Domaine

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ CODE POSTAL: _____

TELEPHONE RES. _____ BUR. _____

Retournez à **GUY PARE & ASSOCIES** 2980, boul. Laurier, Suite 200, Sainte-Foy (Québec) G1V 4S1

PLACEMENT GARANTI

10 1/2%

30-59 JOURS

Intérêt versé à l'échéance. Remboursement avant l'échéance, moyennant une pénalité d'intérêt. Dépôt minimal \$5000.

Montréal Trust 475, Saint-Amable 529-8841

Tout placement est soumis à la Régie de l'assurance-dépenses. Les taux et dates peuvent changer sans préavis.

ECONOMIE

Coût: \$1.23 milliard

Québec va de l'avant avec le projet Archipel

◆ (D'après PC) — Québec a décidé d'aller de l'avant dans la réalisation du projet Archipel, un aménagement intégré en trois volets des eaux de l'archipel de Montréal.

La Presse canadienne a en effet appris de diverses sources que la première étape du projet, soit l'aménagement des rives et des plans d'eau à des fins récréatives, sera annoncée le 16 octobre par le premier ministre Lévesque dans le message inaugural de la nouvelle session de l'Assemblée nationale.

Quant aux autres parties du projet, régulation des eaux et production hydro-électrique, le Conseil des ministres a autorisé la poursuite de l'étude de faisabilité qui sera terminée en décembre 1985. La décision finale devrait suivre de quelques mois.

Quoi qu'il en soit, certains travaux commenceront dès 1985 et s'échelonnent jusqu'à 1990. On en estime le coût à plus de \$130 millions.

Ce sont des travaux en rive qui peuvent être réalisés indépendamment des ouvrages de régulation ou de production hydro-électrique et certains travaux de régulation qui ne nécessitent pas l'aménagement des rapides de Lachine.

Après avoir été contesté depuis le début en raison des conséquences environnementales de sa réalisation,

le volet hydro-électrique d'Archipel a été repris à zéro.

La concrétisation d'Archipel coûterait \$1.23 milliard en argent de 1983. Les travaux aux ouvrages hydro-électriques pourraient commencer au plus tôt en 1988 et durerait huit ans au cours desquels environ 18,400 emplois par année seraient créés.

Parc de l'Archipel

Le premier volet dont on annoncera la concrétisation cet automne avait été proposé par le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche Guy Chevrette à ses collègues lors d'une réunion spéciale du cabinet à Fort-Prével à la fin d'août.

Le mémoire de M. Chevrette prévoyait l'aménagement des rives et des plans d'eau de l'archipel de Montréal et la création d'un parc national de l'Archipel à l'intérieur d'un plan d'action quinquennal (1985-1990). Il reprenait essentiellement le chapitre du rapport d'avancement de l'étude de faisabilité consacré au même sujet.

À mots couverts, le premier ministre l'avait évoqué au terme de la réunion de Fort-Prével en indiquant qu'on comptait faire un effort spécial pour améliorer la qualité de vie des Montréalais en leur redonnant accès à l'eau tout en procurant du



Le premier volet avait été proposé par le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche Guy Chevrette à ses collègues lors d'une réunion du cabinet à Fort-Prével, à la fin d'août.

travail aux jeunes.

La stratégie d'aménagement des

rives retenue repose sur deux objectifs: faciliter l'accès à l'eau et améliorer la qualité des milieux riverains et aquatiques.

On devra d'une part mettre en valeur et intégrer le loisir de plein air et le milieu naturel. C'est dans ce cadre qu'on développera six réseaux distincts: nautisme, plages, flore et faune, itinéraires riverains, complexes d'accueil, parcs et espaces d'intervention.

La restauration de la qualité des milieux nécessitera d'autre part des actions spécifiques dont des travaux qui devraient rétablir la santé écologique et la qualité visuelle des rives.

Une fois les travaux réalisés, un parc national de l'Archipel prendra en main les nouvelles installations.

La variante 18

En juin 1982, les principaux in-

tervenants dans le dossier qui participaient à une table de concertation avaient demandé qu'on accorde plus d'importance à l'aspect aménagement des plans d'eau et des rives et qu'on envisage de gérer l'ensemble des eaux de l'archipel sans intervention hydro-électrique dans les rapides de Lachine.

Le gouvernement confia donc aux spécialistes le mandat de poursuivre leurs études en envisageant l'hypothèse de l'élimination complète des volets hydro-électrique et régulation des eaux du projet, celle d'une modification substantielle ou celle d'une réalisation à court, moyen ou long terme.

C'est finalement cette dernière hypothèse que les experts ont retenue et qui fut soumise à la fin du printemps au Conseil des ministres dans le rapport d'avancement de l'étude de faisabilité.

On y concluait: — à l'intérêt économique de

maintenir le volet production hydro-électrique, étant donné sa compétitivité par rapport aux centrales de base les plus économiques du plan de développement d'Hydro-Québec;

— à la possibilité de surmonter les problèmes d'intégration urbaine des équipements de production hydro-électrique, étant donné la variante retenue.

Cette variante, la 18, dite "île au Diable", présente les caractéristiques suivantes: elle serait la plus économique, elle est située plus en aval de deux kilomètres que les autres variantes étudiées jusqu'à présent, a une puissance installée de 60 MG, est composée d'une centrale de 15 groupes, d'un ouvrage régulateur, d'un canal de fuite, de deux évacuateurs dont un existe déjà. Est toutefois dépourvue de canal de dérivation.

Le coût de cette variante est évalué à \$1.015 milliard en argent de 1983.

Les multinationales ont fait comme si la crise n'existait pas

◆ (PC) — Les multinationales ont amélioré leur performance durant la crise économique en adoptant une stratégie de rejet systématique de la crise.

C'est ce qu'a expliqué le professeur Wladimir Andreff, de l'université de Grenoble, au colloque

tenu en fin de semaine à l'université Laval, sur les relations entre le pouvoir politique et le pouvoir économique.

Ces stratégies leur permettent de s'émanciper de la crise et d'en reporter les effets sur d'autres fractions de l'économie mondiale que

sont entre autres les firmes unilatérales et le Tiers-monde.

La première stratégie est le contrôle qu'elles exercent sur les technologies, surtout celles dites d'avenir. Dans ces secteurs d'avenir, elles sont elles-mêmes innovatrices ou absorbent les innovateurs comme elles font dans les biotechnologies ou dans les énergies nouvelles.

Si les mutations technologiques en cours devaient être une issue à la crise, cette issue serait capitaliste et multinationale puisqu'elle est largement contrôlée par les firmes multinationales, a noté M. Andreff.

Deuxième stratégie: elles tirent parti d'une division du Tiers-monde qu'elles provoquent d'ailleurs en partie et qu'elles approfondissent à leur profit.

Du stock total d'investissements directs contrôlés par les multinationales dans les pays en voie de développement, 55 pour 100 sont concentrés dans 17 nouveaux pays industriels, alors que l'OPEP n'accueille que 17 pour 100 des investissements étrangers; les paradis fiscaux du Tiers-monde 15 pour 100; les 40 pays en développement à

revenus intermédiaires en accueillent 7,4 pour 100 et les 37 pays moins avancés 5,6 pour 100.

Le Brésil reçoit à lui seul 15 pour 100 des investissements des multinationales dans le Tiers-monde, plus que les 77 pays les moins riches du Tiers-monde.

Deux Tiers-monde

Pour les multinationales, le Tiers-monde se divise en deux parties: un secteur qui les intéresse et l'autre qu'elles abandonnent.

Le Tiers-monde qui les intéresse est constitué de nouveaux pays capitalistes où les salariés du capital se comptent déjà par millions, où le mode de consommation basé sur les biens durables et les services marchands se diffuse, où les qualifications des travailleurs sont assez élevées et où les salaires sont moindres que dans les pays développés.

Les autres pays du Tiers-monde sont délaissés par les multinationales, abandonnés à la crise, à la pénurie d'énergie, à la famine et à la seule aide des organismes publics internationaux.

Expansion continue du Centre du rasoir "Fine lame"

◆ Rimouski, Alma au Lac-Saint-Jean, Victoriaville dans les Bois-Francs, voilà les prochaines étapes de son expansion qu'envisage Martial Crête le PDG qui a lancé le Centre du rasoir "Fine lame" il y a 25 ans à Montréal.

par Jean-Charles GRENIER

Déjà, en septembre, le centre a porté le nombre de ses places d'affaires à 28 ouvrant ses portes au centre Fairview à Pointe-Clair et à Val-d'Or. Cette expansion se fait cependant au rythme des occasions et Martial Crête a expliqué, au

cours d'une entrevue, que la disponibilité de locaux dans les centres commerciaux pouvait limiter celle-ci. C'est pourquoi, il ne peut préciser le moment de son implantation à Rimouski, Alma ou encore Victoriaville.

Dans l'agglomération de Québec, le Centre du rasoir a quatre places d'affaires. Toutes sont exploitées en franchise par Jean-Pierre Ménard et sa femme. A Place Fleur de Lys, à Place Sainte-Foy, aux Galeries de la Capitale et aux Galeries Chagnon. Elles permettent de réaliser 16 pour 100 du chiffre d'affaires de tous les centres qui s'élèvent à \$10 millions en 1984. Un chiffre d'affaires qui a progressé à raison de 15 à 20 pour 100 annuellement depuis les débuts de l'entreprise qui regroupe une centaine de personnes.

Le Centre du rasoir, qui compte 16 magasins en franchise et 12 magasins corporatifs cherche aussi à augmenter ce pourcentage en faveur des franchises, le président Marcel Crête préférant s'attaquer au développement du groupe plutôt qu'à la gestion quotidienne d'un personnel disséminé. L'acquisition d'une franchise, il l'évalue, aux environs de \$70,000. Les droits d'entrée varient de \$10,000 à \$15,000. Les frais de publicité et les redevances respectivement 4 et 3 pour 100 du chiffre d'affaires.

Après 25 ans, le Centre du rasoir lance son premier catalogue et introduit de nouveaux produits comme les couteaux "Fine lame". Une autre façon d'accroître son chiffre d'affaires qui s'appuie non seulement sur la vente mais surtout sur l'entretien qu'on offre en garantie à l'achat un peu comme dans le domaine de l'automobile. Une formule qui répond non seulement aux attentes de la clientèle mais qui draine une large part du chiffre d'affaires du Centre du rasoir; ainsi, 25 pour 100 de celui-ci est réalisé par le service de réparation. La vente de rasoirs et de produits de soins personnels rapporte le tiers. Les couteaux et les ciseaux comptent pour 15 pour 100 tout comme les appareils ménagers. Et bientôt pourraient venir faire croître le chiffre d'affaires, les systèmes d'alarme et de protection.

SIDAC MAIL CENTRE-VILLE



Mme Gaby Sapp

La Société d'Initiative et de Développement des Arteries Commerciales du MAIL CENTRE-VILLE, a le plaisir d'annoncer la nomination de Mme Gaby Sapp, présidente de Maxi Voyages, au poste de présidente du conseil d'administration de la société. Les autres membres du conseil sont: vice-président: M. Jacques Dubois, directeur adjoint du Holiday Inn Centre-Ville, secrétaire: M. Jean-Marie Lacroix, comptable à la compagnie Assh inc., trésorier: M. Hubert Massé, directeur de la Banque Nationale (succ. St-Joseph est), directeur: M. Roméo Lessard, M. Paul Sherry, M. Gilles Maréchal, M. Paul Grégoire.

SIDAC MAIL CENTRE-VILLE



Mme Andrée Lafleur

Madame Gaby Sapp, présidente de la Société d'Initiative et de Développement des Arteries Commerciales du Mail Centre-Ville, a le plaisir d'annoncer la nomination de Madame Andrée Lafleur, relationniste, au poste de directrice de la société. Madame Lafleur agit principalement au niveau de la publicité, de la promotion et des relations publiques.

Notre navette spéciale se pose à Montréal 8 fois par jour.

Travaillez ou relaxez à votre guise en vous laissant transporter par l'un des 8 vols quotidiens de Québecair entre Montréal et Québec, du lundi au vendredi. Consultez votre agent de voyages.

OBTENEZ DE L'OR POUR VOTRE ARGENT!

GRÂCE AUX CERTIFICATS DE DÉPÔT GARANTI DU TRUST GÉNÉRAL

33 LINGOTS D'OR À GAGNER

1 LINGOT DE 10 OZ TROY

32 LINGOTS DE 10 G

(magnifiques pendentifs sertis et montés sur une chaîne en or de 14 carats d'une longueur de 45 cm)

VALEUR DE PLUS DE 20 000 \$*

C'EST FACILE DE PARTICIPER!

Pour chaque tranche de 1 000 \$ investie dans l'achat ou le renouvellement d'un certificat de dépôt garanti du Trust Général de 1 ou 2 ans, vous recevrez un bon de participation au concours, donc une chance de gagner un lingot d'or de 10 g ou le grand prix, un lingot d'or de 10 oz troy.

Doublez vos chances de gagner et obtenez deux bons de participation pour chaque tranche de 1 000 \$ investie dans un dépôt garanti de 3, 4 ou 5 ans.

Les obligations d'épargne du Canada sont aussi admissibles au concours.

DEUX GAGNANTS AU MINIMUM PAR SUCCURSALE!

Un premier tirage aura lieu dans chacune des succursales le 12 décembre 1984. Sept (7) bons seront tirés au sort et le 6^e et 7^e bons de chaque succursale gagneront immédiatement un lingot d'or de 10 g.

Le grand tirage aura lieu le 19 décembre 1984 à Montréal, à partir des bons sélectionnés lors des premiers tirages: 10 bons gagneront un lingot d'or de 10 g; le 11^e bon tiré gagnera le grand prix, un lingot d'or de 10 oz troy.

Le concours commence le 15 septembre 1984.

Participez vite! la date limite est le 11 décembre 1984. Ne manquez pas votre chance d'obtenir de l'or pour votre argent!

Demandez tous les détails et les règlements aux succursales, du Trust Général.

* La valeur de l'or est conforme à celle qui avait cours le 9 juillet 1984.

QUÉBEC

1091, chemin Saint-Louis

(418) 688-0630

LÉVIS

Les Galeries Chagnon

(418) 833-4450

TRUST GÉNÉRAL

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

ARTS ET SPECTACLES

ADISQ: Pierre Bertrand est candidat quatre fois

♦ MONTREAL (PC) — En vue du sixième gala de l'Association du disque et de l'industrie du spectacle québécois (ADISQ), qui aura lieu le dimanche 28 octobre, le chanteur Pierre Bertrand se retrouve candidat dans quatre catégories.

Membre de Beau Domage, Bertrand est cité deux fois pour la chanson de l'année

(Ma blonde m'aime, Un air d'été) ainsi que pour le microsilicon d'auteur-interprète, les titres d'interprète masculin et de révélation de l'année.

Céline Dion, qui avait reçu quatre trophées Félix en octobre 1983, est en lice dans trois catégories (microsilicon populaire, artiste hors Québec, interprète féminine).

Dans la catégorie ré-

vélution, en plus de Pierre Bertrand, on retrouve Marie-Michèle Desrosiers et Sylvie Tremblay, des interprètes jusqu'ici relativement connus.

Michel Gélinas, président de l'ADISQ, a précisé hier que cette catégorie n'était pas réservée aux seuls débutants mais était ouverte à "tout artiste qui a réalisé quelque chose de spectaculaire".

Pas de Plamondon

Dans toutes les catégories, on ne retrouve nulle part le nom du parolier Luc Plamondon parmi les candidats. Au dernier gala, diffusé en direct à Radio-Canada, il avait dénoncé l'ADISQ et son président au nom des auteurs-compositeurs qui, affirmait-il, ne touchaient pas suffisamment de droits pour leurs oeuvres.

L'ADISQ a précisé que l'absence de M. Plamondon parmi les candidats — on lui doit cette année des paroles de chansons de Diane Dufresne — n'est pas le résultat d'une rancune.

Les quatre ou cinq candidats dans ces catégories ont été choisis l'été dernier par quelque 200 spécialistes du métier (journalistes, producteurs, dis-

quaires). Et pendant encore une semaine, ce sont 2.000 personnes du même secteur qui peuvent voter pour déterminer les gagnants des Félix, les trophées ainsi nommés en hommage à Félix Leclerc. D'ici le 28, les résultats sont gardés secrets par un cabinet de comptables.

Par ailleurs, les gagnants des trois catégories interprètes masculin et féminin de l'année ainsi que révélation sont choisis par un scrutin populaire.



Le groupe The Box donnera des accents rock et new wave au festival.

Selon Jean-P. Gailloux Québec aurait avantage à prolonger le Festival d'été

♦ (D'après PC) — Le Festival d'été de Québec est un apport important pour l'économie du milieu et ce à titre, il aurait sa raison d'être durant toute la période estivale.

par Johanne ROY

C'est ce que déclarait en fin de semaine le directeur général de l'organisme, M. Jean-P. Gailloux, à l'occasion d'un colloque touristique placé sous le thème "Québec après l'été 84".

Joint à son bureau hier, M. Gailloux a précisé à la Presse canadienne qu'il s'agissait d'une réflexion personnelle n'engageant en rien le conseil d'administration du festival.

Il a toutefois soutenu qu'une telle initiative serait réalisable avec le concours de commanditaires de prestige qui y verraient un moyen de pénétrer davantage le marché québécois.

"Un festival se déroulant tout l'été permettrait à des compagnies d'importance de mieux se positionner et d'avoir une plus grande visibilité", a affirmé M. Gailloux.

Le Festival d'été de Québec, qui en sera l'an prochain à sa 18e saison, disposait en 1984 d'un budget de \$972.000, dont les deux tiers venaient de commandites privées et de subventions du gouvernement du Québec.

A ce sujet, M. Gailloux a souligné que plusieurs restaurateurs refusent d'accorder un appui financier au festival parce qu'il se déroule en haute saison touristique, soit en juillet.

Un succès

Le festival présente pendant onze jours des artistes de réputation internationale, dans les domaines les plus variés, sur différentes scènes extérieures du Vieux-Québec.

Cette année, la manifestation a attiré chaque jour un public important, alors qu'à elle seule, la scène du Pigeonnier a régulièrement amené des foules de plus de 10.000 personnes.

M. Gailloux a dit croire qu'il serait profitable pour l'industrie touristique de Québec de réitérer l'expérience positive de l'été 84, où les festivités du 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques

Cartier avaient donné lieu à des spectacles continus de juin à la fin août.

Selon le directeur, un tel festival offrirait au public la possibilité de voir des spectacles de qualité selon le scénario suivant: trois jours par semaine, les jeudi, vendredi et samedi (en cas de pluie, le spectacle pourrait être remis au dimanche).

"Cette formule permettrait à l'organisation du Festival d'été d'innover, de s'ouvrir sur autre chose. Comme toute entreprise, nous voulons progresser et trouver de nouveaux horizons", a-t-il souligné.

Les lauréats des prix de littérature de jeunesse choisis

♦ OTTAWA — Le Conseil des arts du Canada a dévoilé hier le nom des lauréats de ses prix de littérature de jeunesse pour 1983.

Denis Côté, Sean O'Huigin, Philippe Beha et Laszlo Gal ont en effet été choisis par deux jurys indépendants, nommés par le Conseil des arts. Les lauréats recevront leur prix le 5 octobre à Calgary dans le cadre d'une conférence sur la littérature de jeunesse.

Les écrivains

Le Québécois Denis

Côté a gagné ce prix de littérature avec le texte "Hockeyeurs cybernétiques". L'action se déroule au XXIIe siècle et le héros, le meilleur hockeyeur au monde, affronte une équipe de robots invincibles.

"The Ghost Horse of

The Mounties" a valu à Sean O'Huigin un prix. L'auteur s'inspire de l'histoire de la GRC.

Par ailleurs, Philippe Beha a su plaire par ses illustrations de "Petit ours". Le jury a aussi apprécié le style du Hongrois Laszlo Gal dans le même domaine.

Aucun progrès au Musée des beaux-arts

♦ MONTREAL (D'après PC) — Depuis le débrayage de la semaine dernière, aucun progrès n'a été réalisé dans le conflit opposant le Musée des beaux-arts à ses quelque 100 employés syndiqués.

Du côté de l'employeur autant que du syndicat (affilié à la CSD), on se disait hier prêt à négocier, mais en ajoutant que c'est à l'autre partie de prendre l'initiative d'une reprise des contacts. Les toiles du maître Bouguereau, dont l'exposition vient de se terminer par un succès de public, restent pendant ce temps "prisonnières" au musée.

A propos du musée du Connecticut qui attend les tableaux pour les exposer à compter du 27 octobre, Mme

Suzel Brunel, porte-parole du MBA, a signalé que "les négociations entre deux musées ne sont pas tout à fait semblables à celles entre deux compagnies. Il nous reste un certain coussin..."

Le musée montréalais espère quand même que le Wadsworth Atheneum, de Hartford, n'ira pas jusqu'à tenter une poursuite en dommages à la suite d'un retard à remettre les tableaux. L'exposition Bouguereau est une entreprise commune de ces deux musées et du Petit Palais, de Paris.

Du côté syndical, la négociatrice Michèle Bourget a précisé que, "depuis un peu plus d'un an, notre centrale (jusqu'ici reconnue comme moins militante) a connu plus de grèves que les autres".

Diffuseurs ethniques: des audiences se dérouleront en janvier

♦ OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC) tiendra à compter du 15 janvier, à Hull, des audiences sur la nouvelle politique dont il entend se doter quant aux diffuseurs ethniques.

En publiant, hier, un projet de politique sur la radiodiffusion à caractère ethnique, le président du CRTC, M. André Bureau, a soutenu que le conseil voulait se doter "d'une politique simple et cohérente pour tous les radiodiffuseurs".

"La radiodiffusion à caractère ethnique fait partie intégrante du système de radiodiffusion canadien. Elle offre à tous les Canadiens l'énorme avantage de pouvoir utiliser un système de radiodiffusion qui reflète les divers éléments caractéristiques de notre culture, dont les origines au niveau de la race, des cultures et des nationalités sont multiples", a soutenu M. Bureau.

Le CRTC évalue qu'environ un tiers de la population canadienne a des origines ethnoculturelles autres qu'anglaises, françaises ou autochtones.

Dans son projet de politique, le conseil affirme que "en raison de l'étroitesse du spectre des fréquences, on ne pourra pas accorder de permis pour un service en une seule langue à chacun des groupes ethniques d'un marché donné".

Les groupes ethniques devront donc se regrouper pour que le diffuseur "fournisse un service élargi aux collectivités ethniques qui résident dans l'aire de desserte de l'entreprise".

Par ailleurs, le conseil entend modifier ses critères pour classer une station comme étant "à caractère ethnique".

Alors qu'il faut qu'une station de ce type diffuse aujourd'hui au moins 60 pour 100 du temps d'antenne dans une langue autre que le français, l'anglais ou les langues autochtones, et ce, même aux heures de grande écoute, cette proportion passerait maintenant à 80 pour 100.

Quand il n'y a pas de station de télévision à caractère ethnique dans une région donnée, toute autre station pourra consacrer jusqu'à 15 pour 100 de sa programmation à des émissions de caractère ethnique et, si une telle station existe, un autre diffuseur pourra consacrer jusqu'à 10 pour 100 de ses émissions à une telle programmation.

Des critères semblables seraient applicables aux stations de radio. Quant à la télévision par câble, le CRTC affirme que le canal communautaire offert par les entreprises de télévision par câble devrait continuer à être accessible aux groupes ethniques.

cinéma LE PARIS place d'Youville 694-0891

MERYL STREEP ADMIRABLE!

LE MYSTÈRE SILKWOOD

4 OSCARS

Dés 13h45

Le nouveau film de réalisation de "Officier et Gentleman"

CONTRÔLE TOUTE ATTENTE

CHRISTINE

Dés 13h45

Un nouveau chapitre de la plus fascinante de toutes les légendes!

CONAN

LE DESTRUCTEUR EN FRANÇAIS

ICHICANOS, chasseur de têtes

Dés 13h30

Les Cinémas Odeon

POUR DES FILMS CONÇUS POUR LE GRAND ÉCRAN

3 DERNIERS JOURS

ACADEMIE DE POLICE

FRONTENAC 1

3 DERNIERS JOURS

VIVRE LA VIE

LE DAUPHIN

2e BILL MURRAY, DAN AYKROYD, SEM. SIGOURNEY WEAVER

GHOSTBUSTERS

CANADIENNE

Des le premier rire, on accroche!

Splash

Version Française

FRONTENAC 2

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE

CINÉMAS UNIS

11 GALERIES 2

18h15, 20h, 21h40

La Femme Publique

11 GALERIES 2

19h, 21h05

El Norte

11 GALERIES 2

18h15, 20h40

Le Crime d'Ovide Plouffe

STE-FOY 1

13h, 15h, 17h, 19h, 21h

OXFORD PLUES

CINÉMA 2

19h, 21h

1776

CINÉMA 2

19h20, 21h20

L'ENFER DE LA VIOLENCE

11 GALERIES 2

19h30, 21h15

70MM DOLBY STEREO

LE RETOUR DE L'INSPECTEUR HARRY

STE-FOY 2

12h45, 14h50, 17h, 19h05, 21h15

ARTS ET SPECTACLES

Youri Egorov et Yoel Levi à l'OSQ

◆ (MS) — Simon Streatfield cède, pour la première fois cette saison, le pupitre de l'OSQ à un chef invité, Yoel Levi, au concert de ce soir.

Les fidèles de l'orchestre se souviendront sûrement de ce jeune chef, "assistant" puis "associé" de Maazel à l'Orchestre de Cleveland, dont ce sera la troisième apparition à Québec, après avoir laissé une profonde impression lors de ses concerts précédents.

Premier prix du Concours de Besançon en 1978, élève de Franco Ferrara et de Kiril Kondrashin, Levi dirigera la "Symphonie n° 74" de Josef Haydn et "Schéhérazade" de Rimsky-Korsakov.

Le soliste, le pianiste Youri Egorov, jouera pour sa part la "Rhapsodie sur un thème de Paganini" de Rachmaninov. Ce pianiste

d'origine soviétique qui vit maintenant en Hollande, a connu la célébrité en étant éliminé au Concours international Van Cliburn (situation qui allait se répéter quand Pogorelich se vit écarté de la finale du Concours Chopin de Varsovie).

Scandalisés par cette décision du jury, des admirateurs, aussi nouveaux qu'inconditionnels, d'Egorov réussirent à lui amasser un montant d'argent identique à celui attribué au ga-

gnant du premier prix (soit \$10,000). Un impresario qui avait aussi "dépisté" le pianiste lors des premières épreuves de cette compétition, lui fit signer un contrat, sur-le-champ.

Tirant parti de la situation, et du talent indiscutable du jeune homme, il le lança dans une carrière qui mène maintenant Youri Egorov dans les salles de concert d'un peu partout à travers le monde, de même que dans les studios d'enregistrement.



Une sculpture de Hugues Soucy.



Un acrylique de David Morin, "Terre".

ART'UALITE

Soucy et Morin au Bonenfant

◆ (MD) — Le sculpteur Hugues Soucy et le peintre David Morin exposeront en duo à la salle allouée à cet effet à la bibliothèque de l'université Laval, au 1er étage du pavillon Bonenfant du 1er au 14 octobre inclusivement.

Originaire du Saguenay, Hugues Soucy pratique la sculpture de façon autodidacte depuis plus d'une douzaine d'années. Actuellement, sa recherche concerne les thèmes de l'énergie, de la mythologie et de la sculpture-bijou.

David Morin propose une peinture figurative, à mi-chemin entre le surréalisme et la réalisme fantastique, ses tableaux représentant des visions d'espace cosmique ou planétaire ou des images plus complexes et interrogatives.

Ateliers-rencontre

(MD) — Le programme d'ateliers-rencontre du Musée du Québec a pour objectif d'initier le public adulte à l'art et au rôle important de l'Eglise catholique à travers des œuvres d'art et des pièces documentaires. Cette série d'ateliers de trois sessions de deux heures est conçue à partir de l'exposition "Le Grand Héritage" et son programme s'établit comme suit:

— Atelier 1: L'Eglise catholique et la société au Québec: l'implantation et le développement de l'Eglise en Amérique.

— Atelier 2: L'Eglise catholique et les arts au Québec: le rôle de l'Eglise comme protectrice des arts.

— Atelier 3: L'Eglise catholique et les arts au Québec: étude comparative des thèmes, symboles et personnages tels que représentés dans l'art religieux québécois.

Les ateliers comprennent de courts exposés théoriques, des échanges, des discussions, des vidéos et des visites d'appréciation d'œuvres dans les salles du musée.

Horaires des ateliers (simultanés): de 10h à 12h ou de 14h à 16h, les 13, 20 et 27 octobre, ou les 3, 10 et 17 novembre, ou encore le 24 novembre, 1er et 8 décembre.

Pour la série débutant le 13 octobre, l'inscription peut se faire sur place ou par téléphone au Musée du Québec, jusqu'au 5 ainsi que les 9 et 10 octobre, au service des relations publiques: 643-4103.

Les frais d'inscription sont de \$15.

Pour les tout-petits

(MD) — Le Comité de la Petite Enfance cherchant de nouveaux moyens d'améliorer la qualité de vie des tout-petits, il organise cet automne une activité à l'intention des enfants de 2 à 5 ans, avec la collaboration des parents. Concernant différents thèmes tels que masques et costumes, décorations de Noël, marionnettes, ces ateliers auront lieu les 4 et 18 octobre, 1er, 15 et 29 novembre, 13 et 16 décembre, entre 13h30 et 15h au Musée du Bas-Saint-Laurent, 300 rue Saint-Pierre, à Rivière-du-Loup.

Les objectifs visés sont, entre autres, de dé-

velopper chez l'enfant sa créativité et sa coordination, et, d'autre part, de fournir aux parents une occasion de découvrir de nouvelles idées de stimulation du développement de l'enfant, à partir des matériaux de récupération ou disponibles chez soi.

Pour renseignements supplémentaires: Huguette Blachon: 862-9128; Michel Perron: 862-7547.

La science au 19e siècle

(MD) — Conservateur invité au Musée du Bas-Saint-Laurent, M. Paul Carle prononcera une conférence intitulée "Le cabinet de physique du séminaire de Québec au 19e siècle". Cette présentation aura lieu demain le 3 octobre à 20h, 9 rue de l'Université, dans le Vieux-Québec. Entrée libre.

Lancement de livre au Musée du Bas-Saint-Laurent

(MD) — Ce soir à 20h aura lieu au Musée du Bas-Saint-Laurent, à Rivière-du-Loup, le lancement du livre de Jean-Marie Duval. Psychologue connu de la région, l'auteur a intitulé son premier ouvrage "Vivre à deux, plaisir ou cauchemar" paru aux "Editions de l'Homme". Il s'agit, selon M. Duval, "d'une réflexion substantielle sur les motifs des échecs de la vie conjugale".

Le plaisir de Clémence: dessiner

(MD) — "Oh! Que j'aime les crayons de couleur, les craies de cire, les feutres. Si je m'écartais, je passerais des heures et des heures à dessiner!"

Par la présentation de 30 de ses dessins, Clémence Desrochers témoignera au public québécois de son plaisir de dessiner. Cette exposition sera présentée chez Crétac, 755 rue Marchand à Québec, du 3 au 14 octobre. Le vernissage aura lieu aujourd'hui à compter de 17h.

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 17h; samedi et dimanche de 13h à 17h.

Cinémathèque québécoise

(LGL) — La Cinémathèque québécoise présentera les 10 et 17 octobre, à 20h35 et le 14 octobre, à 15h, une sélection des films marquants projetés au cours des festivals internationaux de cinéma d'animation qui se sont tenus cette année à Zagreb, Yougoslavie et à Toronto.

Ces programmes, préparés conjointement avec le Musée d'art moderne à New York répètent, selon les représentants de la cinémathèque, une tradition établie depuis plus de dix ans dans le but de donner un prolongement à ces manifestations et d'exposer la production récente.

Ces trois séances regrouperont 44 œuvres provenant de 14 pays. On y retrouvera les films de cinéastes d'animation très connus comme Bruno Bozzetto, Paul Driessen, John Weldon, Flip Johnson. Les projections de la cinémathèque ont lieu au 335 du boul. Maisonneuve est, à Montréal.

Décès du peintre Hilding Linnqvist

◆ STOCKHOLM (AFP) — Le peintre suédois Hilding Linnqvist est décédé à l'âge de 93 ans, a-t-on appris, hier, à Stockholm de bonne source.

Originaire de Stockholm, Linnqvist avait fait des études à l'université technique de sa ville avant de suivre des cours à l'Académie des beaux-arts de Stockholm de 1910 à 1912. Il avait ensuite achevé sa formation artistique en Angleterre, en France, en Italie puis dans l'Allemagne expressionniste.

Hilding Linnqvist a été nommé professeur à l'Académie des beaux-arts de Stockholm en 1939 et y a enseigné jusqu'en 1941.

Ses œuvres sont exposées au National Museum de Stockholm, aux musées municipaux de Hambourg (RFA) et de Luebeck (RFA). La réunion des musées nationaux de France possède également plusieurs œuvres de Linnqvist.

Ateliers de dessin

(MD) — Le Musée du Québec propose aux jeunes de 9 à 12 ans des ateliers de dessin qui auront lieu à tous les samedis de 9h30 à 12h30 ou de 13h30 à 16h30 (au choix) à compter du 13 octobre jusqu'au 22 décembre. Les enfants auront ainsi l'occasion de découvrir et d'apprécier, par différents exercices d'observation et d'approche du dessin, les objets et œuvres présentés dans les salles d'exposition du musée.

L'inscription peut se faire sur place ou par téléphone au Musée du Québec jusqu'au 5 ainsi que les 9 et 10 octobre, au service des relations publiques. Téléphone: 643-4103 (Mme Claudine Jodry). Frais d'inscription et de matériel: \$55.

Orchestre symphonique de Québec saison 1984-85

Concert INVITATION

mardi 2 octobre 1984, 20h

au pupitre: Yoel Levi

soliste: Youri Egorov, pianiste

HAYDN Symphonie n° 74
RACHMANINOV Rhapsodie sur un thème de Paganini
RIMSKI-KORSAKOV Shéhérazade

9\$ à 20.50\$
6.50\$ et 8\$ (étudiants et personnes âgées de 65 et plus)

CE SOIR

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRECHETTE TEL 643 8131

Des frais de service de 75¢ par billet sont perçus par le Grand Théâtre de Québec dans chaque marché d'alimentation Proviso participant et aux guichets du Grand Théâtre

Ce soir 20h30 CONTRECHAMP Les trous noirs

CBVT
CABLE 6
CANAL 11

CJBRT • Rimouski/CBGT • Matane/CBST • Sept-Îles

UN TRAMWAY NOMME DESIR

LE THÉÂTRE DU TRIDENT présente

du 18 septembre au 13 octobre à 20h, à la salle

Octave-Crémazie du

Grand Théâtre de Québec

Un chef-d'œuvre de la dramaturgie américaine mettant en vedette

ANDRÉE LACHAPPELLE

Partons avec les Grands Explorateurs!

CE SOIR

LES GRANDS EXPLORATEURS

ÉTRANGE SAHARA DES PEULS

Votre guide: Maximilien Dauber

SALLE 2 octobre à 20h00 ALBERT-ROUSSEAU

Des frais de service de 0.75\$ par billet sont perçus par la Salle Albert-Rousseau, dans chaque marché d'alimentation Proviso participant, aux guichets du Grand Théâtre et à la Salle Albert-Rousseau.

Tél.: 659-6628

crétac

LA GALERIE D'ESTAMPES

PRÉSENTE

DU 3 AU 14 OCTOBRE

DESSINS DE

Clémence Desrochers

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 17H
SAMEDI ET DIMANCHE DE 13H À 17H

529-9423

755, RUE MARCHAND QUÉBEC

ATTENTION
Pour votre télé-horaire
du jour, consultez
votre Télé-Magazine
de samedi

télé-
horaire

Position		Position		Position	
2	CFQM (4) Québec	10	TVFQ (99)	18E	CHLT (7) Sherbrooke
3	CKMI (5) Québec	12	CFCF-TV Montréal (CTV)	19F	CKTM (13) Trois-Rivières
6	CBVT (11) Québec	13	WVNY (22) Burlington (ABQ)	20G	WCFF (57) Plattsburgh (PBS)
7	WCAX (3) Burlington (CBS)	16C	CKSH (9) Sherbrooke		
8	CIVQ (15) Radio-Québec	17D	WPTZ (5P) Plattsburgh (NBC)		

* Pour l'horaire des stations de l'Est du Québec, Inter-Vision et la Télévision Payante, consultez le Télé-Magazine.

ATTENTION
Pour votre télé-horaire
du jour, consultez
votre Télé-Magazine
de samedi

OÙ ALLER À QUÉBEC

...ET DANS NOS RÉGIONS



cinéma

LA BOITE A FILMS (1044, 3e Avenue, Limoulu 524-3144) *Antonieta* (4) 19h15. Tous. L'homme qui en savait trop (2) 21h30. Tous. \$3.25, \$2 moins de 14 ans et âge d'or pour chaque film.

CANADIEN (Place Laurier, 656-9922) *Indiana Jones and the temple of Doom* (3) 19h, 21h10. Adm. \$5.50, \$5 14-17 ans.

CANARDIERE (Galerias Canadienne, 661-5575) *Ghostbusters* (4) 19h, 21h 14 ans. V.O.A. \$5, \$4.50 14-17 ans, \$2.50 moins de 14 ans et âge d'or.

FOUR CULTURE FILMS. 19h30. Amphithéâtre du complexe G, 1035 de la Chevrotière.

AU NOM DE LA RAISON de Horatio Rattion. Brésil 1980. Les conditions d'internement et de traitement des malades à l'hôpital de Barbacena au Brésil.

SAN CLEMENTE de Raymond Depardon. France 1980. Le quotidien de la folie et la solitude asilaire dans un hôpital psychiatrique de Venise.

DEBATS, 21h30. "La réforme italienne". Participants(es): Robert Castel, Maria Grazia Gianiccheda, sociologue italienne.

VIDEOS, 19h30. Amphithéâtre de la Bibliothèque centrale de Québec, 350 rue St-Joseph est. La grande sortie. Office des personnes handicapées du Québec, Québec 1984. 50 min. Du silence à la parole de Pierre Tremblay. Québec 28 min. Prise de parole des personnes psychiatriques. 21h30: Victoria Markelbach de Béatrice Somze. Belgique 1981. 58 min. La fader sublime de Violaine de Villiers. Belgique 1983. 30 min. Autour d'India Song de Marguerite Duras. l'exil et le déracinement.

CARTIER (1018, rue Cartier, 525-9340) *Jeux de guerre* (4) 19h. Tous. Et vogues le navire (2) 21h30. Tous. \$3.25, \$2 moins de 14 ans et âge d'or pour chaque film.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401, des Galeries, 628-2455) *Salle 1: El Norte* (-) 18h15, 20h40. 14 ans. *Salle 2: Equateur* (6) 18h15, 19h55, 21h35. 18 ans. *Salle 3: La femme publique* (-) 19h, 21h05. 18 ans. *Salle 4: L'enfer de la violence* (-) 19h30, 21h15. 18 ans. \$5, \$4.50 14-17 ans, \$2.50 moins de 14 ans. Pour chaque film.

LIDO, (837-2272). Les inadaptés (4) 19h30. Cannonball 2 (6) 21h. Tous. \$4.50, \$3 étud. 14 à 20 ans, \$1.50 âge d'or et moins de 14 ans.

MIDI-MINUTE, (252 est. St-Joseph, 522-2828) Les cinq doigts de l'amour (-) 13h35, 15h55, 18h20, 20h45. Raffinement de luxe (-) 14h35, 17h, 19h25, 21h50. 18 ans. Adm. \$4.50.

spectacles

BAR

BAR ELITE, 54 rue Couillard, Vieux-Québec. Tous les soirs 22h et le dim. à compter de 16h. Lucie Sauvageau accompagnée au piano par Monique Rancourt. Se termine demain.

BAR L'EMPRISE, hôtel Clarendon, 57 rue Ste-Anne. Ce soir 22h. Le trio de Yannick Rieu. Se termine dim.

BAR PRIVILEGE, restaurant Le Verchères, 640 Grande-Allee est. Spectacles à 22h35. Nightworks, musique commerciale. Se termine dim.

HOTELS

AUBERGE DES GOUVERNEURS, Place Hauteville. Mar. au sam. 21h30.

ODEON * (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745) *Dauphin: Viva la vie* (-) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h05. Tous. *Frontenac* 1: L'inspecteur Harry (-) 15h50, 19h40. Académie de police (6) 14h, 17h40, 21h30. 14 ans. *Frontenac 2: Splash* (4) 13h10, 15h10, 17h10, 19h15, 21h20. Tous. Adm. \$5, \$4.50 14-17 ans, \$2.50 moins de 14 ans et âge d'or. Chaque salle.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891) *Salle 1: Conan le destructeur* (5) 13h30, 17h25, 21h20. *Chicanos, chasseur de tête* (-) 15h20, 19h15. Tous. *Salle 2: Etre ou ne pas être* (-) 13h45, 18h20. *Le mystère de Silkwood* (-) 15h45, 20h25. Tous. *Salle 3: Contre toute attente* (5) 12h45, 16h45, 21h. *Christine* (5) 14h45, 19h, 14 ans. Adm. \$5, \$3 âge d'or. Chaque salle.

PLACE QUEBEC (525-4524). *Salle 1: Oxford Blues* (-) 19h, 21h. Tous. *Salle 2: Until September* (-) 19h20, 21h20. 14 ans. \$5, \$4.50 14-17 ans, pour chaque salle.

SAINT-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). *Salle 1: Le crime d'Ovide Plouffe* (-) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, 14 ans. *Salle 2: Le retour de l'inspecteur Harry* (5) 12h45, 14h50, 17h, 19h05, 21h15, 18 ans. *Salle 3: Raffinement de luxe* (-) 14h10, 16h35, 19h10, 21h45. *Couple libéré cherche compagnie libérée* (-) 12h50, 15h25, 18h, 20h30. 18 ans. \$5, \$4.50 14-17 ans, \$2.50 moins de 14 ans. Chaque salle.

UNIVERSITE LAVAL, Ciné-Midi (Salle 446), Pavillon Bonenfant). Depuis que le monde est monde (-) Auj. 12h. Entrée libre.

CINE-PARCS: BEAUPORT 1 (667-5362). *Ecran 1: Opéra de la terreur* (6) Le jour du cobra (5), 14 ans. *Ecran 2: Premier désir* (-) Les sous-doués en vacances (5) 14 ans. *Ecran 3: Quelle affaire!* (5) Les inadaptés (4), 14 ans. Ouverture: 19h. Projection au crépuscule. Adm. \$5, gratuit pour les enfants.

Le groupe "Lipsetique" au bar-dancing "Visages".

LE CHATEAU FRONTENAC, 1 rue des Carrières. Le Champlain: Lucie Parent-Auger. Tous les soirs de 18h à 22h. Piano-bar: Nicole Normand, pianiste-chanteuse. Lun. au ven. 17h à 21h. Musique de danse continue avec le duo Invitation et Dieter Fess en alternance, de 21h à 2h30.

HILTON INTERNATIONAL QUEBEC, 3 Place Québec. Lun. au sam. 17h30: Lucette Roy, pianiste au Caucous.

CAFES RESTAURANTS

AU PARMESAN, 38 rue St-Louis. Tous les soirs 18h. Albin, accordéoniste, en alternance avec Christiane Leclerc, guitariste. Entrée libre.

CAFE DE PARIS, 68 rue St-

Louis, Vieux-Québec. Mar. au dim. 18h. Guillermo, harpe.

LE GAULOIS, 65 rue Buade, Vieux-Québec. Lun. au sam. 21h. Donald Fortier, chansonnier. Se termine sam.

RESTAURANT-CAFE LE GREC, bar international, 95 chemin Ste-Foy, coin Cartier. Mar. au dim. 22h30. Le groupe Lofimbo, afro-latino.

RESTAURANT LE CARATHAGE, 425 rue St-Jean. Tous les mar., mer. 20h, 21h30. Cherizart, danseuse orientale.

RESTAURANT LAS CUEVAS, 601 Grande-Allee est. Mar. au sam. 20h30. Diners dansants avec le duo Les frères Vasquez.

RESTAURANT LE PORTUGAIS, 1135 de la Chevrotière (525-1875). Mar. au sam. Germaino Rocha, guitariste-chanteur.



Une scène du film *GHOSTBUSTER* présentée en version originale anglaise au cinéma Canadienne. Cette comédie fantaisiste raconte l'histoire de trois experts en phénomènes paranormaux qui se lancent en affaires. Leur travail: débarrasser le client des esprits malins qui hantent sa maison.

divers

UNIVERSITE LAVAL. Programme de protection du voisinage. Kiosque "On gagne à se connaître", pavillons de Koninck, Pollack et Vachon.

COLLOQUE CONJOINT CIRB / IDERIC. Sujet: L'interdisciplinarité en sciences sociales pour l'étude du contact des langues. Auj. salle 5287, pavillon Casault, U.L.

LE BUREAU DE L'EXTENSION DE LA FACULTE DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION. Expo-documentation 1984. Des représentants de la nutrition humaine, de la santé, de l'environnement, de la production agricole, des pêches, du développement international seront sur place. Egalement des films et diaporamas récents. Mar. 10h à 20h; mer. 10h à 17h. Auj. 17h: Lancement d'un nouvel ouvrage canadien "Science et technologie du lait".

JOURNEE CARRIERE organisée par le comité local de l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESES). Les étudiants peuvent, pendant cette journée, se renseigner auprès de futurs employeurs sur les possibilités de carrière. Pour terminer, une conférence sera présentée sous le thème "Planification de carrière".

RELAIS D'ESPERANCE, 617 rue Montmartre, Rens. 522-3301. Soirée de psychologie. Animateur: André Lacombe. Tous les mar. 19h30. Contribution volontaire.

Faire parvenir vos communiqués à: LISE DESJARDINS
Journal Le Soleil, C.P. 1547
390, rue Saint-Vallier est,
Québec, G1K 7J6
Tél.: 647-3489

LE CLUB D'ECHEC DE L'UNIVERSITE LAVAL. Tous les mar. 19h. Local 0432 du pavillon Biermans Morand. SOIREE D'INFORMATION GRATUITE SUR LES MOYENS DE MEDICATION. Tous les mar. 20h30. Au 335 rue St-Joseph est, local 200.

LE SERVICE D'ENTRAIDE DES VEUVES DU QUEBEC. Rencontres du mardi après-midi tous les mardis à 13h30 au sous-sol du presbytère St-Albert-le-Grand, coin de la 2e Avenue et de la Colombarie. Rens.: 626-2138, Lucienne Brittle.

LES BALADES DU DIMANCHE AU PAYS DE L'E-

musique

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC. Direction: Yoel Levi Soliste: Youri Egorov. Au programme: Rhapsodie sur un thème de Paganini et la Symphonie no 74 et Shéhérazade. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec, ce soir 20h.

loisirs

LA BASE DE PLEIN AIR LA VIGIE. Une fin de semaine comprenant randonnée pédestre, interprétation et découverte de la nature, abris-sous-roches, voile, canot, tir à l'arc, etc. est proposée pour l'Action de Grâce. Sur le site de la base, en bordure du Lac St-Joseph et de la forêt de Duchesnay. Inf. et rés. (418) 875-2727.

RABLE. Jusqu'au 21 oct., 5 balades sont proposées au public permettant de découvrir les attraits des 5 régions constituant le Pays de l'Érable. Des dépliants fournissant toutes les informations nécessaires (cartes-guide, texte et questions) sont disponibles dans 70 stations-service Ultramar de la région de Québec et du Pays de l'Érable. Pour inscriptions: 831-4411. Association touristique du Pays de l'Érable. Balade du 7 oct.: Lotbinière.

VIVRE AU RYTHME AFRICAIN. Une expérience d'échange et d'intégration à la vie africaine, des jeunes travailleurs de 19 à 35 ans. Le but est d'apprendre, de s'ad-

dapter et de vivre des coutumes différentes. Les gens intéressés sont invités à communiquer d'ici au 26 octobre avec les représentants de Carrefour canadien international (CCI), 3502 av. Laval, Montréal, H2X 3C8. Rens. (514) 845-9185.

EXPOSITION DE PRODUITS CAPILLAIRES. Informations diverses concernant la mode, l'entretien et les nouvelles techniques et produits capillaires. Des professionnels répondront aux questions. Stand d'information (structure et fonctions du cheveu, modèles de coupe, vidéo, permanente avec ordinateur, etc.). Hall d'entrée no 2 du pavillon Pollack. Se termine le 4 oct.

théâtre

LE THEATRE DE LA BORDEE, 10911 rue St-Jean, Vieux-Québec, Mardi au samedi, 20h30 "Stand by... 5 minutes" présenté en collaboration avec le Théâtre de l'Équinoxe. Avec Jean-Jacques Boutet, Louis-Georges Girard, Ginette Guay, Marie St-Cyr et Ghislaine Vincent. Rés. 694-9631 après 17h. Prolongation jusqu'à samedi.

LE TRIDENT, salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec, "Un tramway nommé désir" de Tennessee Williams. Mise en scène: Guillermo de Andrea. Avec André Lachapelle, Germain Houde, Micheline Bernard, Léo-Marie Cantin, Lise Castonguay, Georges Delisle, Paul Dion, Louis Fortin, Jacques Thibodeau et Jacques Baril. Tous les soirs, 20h. Se termine le 13 oct. Rens. 643-5873. Relâche dim. lun.

COLLEGE DE LEVIS, ce soir 20h30. Piège pour un homme seul, comédie policière de Robert Thomas. Mise en scène de Jean Dalmain avec Réjean LeFrançois, Nathalie Naubert, Gérard Poirier, René Caron, Colette Courtois, Gilbert Comtois. Un homme s'aperçoit que sa femme a disparu, il demande l'aide de la police. On retrouve une femme qui se prétend sa femme, mais lui ne la reconnaît pas.

conférences

LES GRANDS EXPLORATEURS présentent ce soir à la salle Albert-Rousseau, 2410 chemin Ste-Foy, "L'Étrange Sahara des Peuls". Ce film de Maximilien Dauber raconte les premiers contacts à être établis avec les Peuls Bororos au Niger. 20h. Adm. \$6.50.

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU JARDIN VA DEN HENDE. Sujet: "Bonsais". Invité: Christian Sommeiller. 19h45. Salle 2102, pavillon Comtois, U.L.



Les Grands Explorateurs débutent leur saison, ce soir, à la salle Albert-Rousseau avec un long métrage sur les nomades Bororos. "Étrange Sahara des Peuls" de Maximilien Dauber nous fait connaître ces isolés de la brousse menant une éternelle errance qui n'est soumise à aucune autorité et qui n'est limitée par aucune tente. Ci-dessus: quelques Bororos dans un étonnant concours de danse et de séduction où les jeunes filles doivent élire les plus beaux hommes.

LE FEUILLETON

mon ami
KAROL WOJTYLA
m. malinski
LE CENTURION

résumé

Le retour en Pologne du cardinal Wojtyla revêt le caractère d'un pèlerinage d'action de grâces. Puis c'est son premier grand voyage au Canada et aux États-Unis.

(70) "Un cardinal sympathique, un peu polisson"

Ainsi notre visite au Canada ne s'est pas limitée à nos compatriotes, mais elle fut une rencontre entre deux Églises: celle de Pologne et celle du Canada. J'ai relaté ce voyage dans *Tygodnik Powszechny* où tu retrouveras tout en détail. Il faudrait ajouter un autre point: comment notre cardinal a su rester lui-même au cours de ce voyage.

— Que veux-tu dire par là?
— J'ai remarqué que les Européens qui débarquent en Amérique essayent d'imiter le plus vite et le plus radicalement possible le style qui a cours sur ce continent. Dans la société on veut se montrer intéressant, vivant, actif, souriant et heureux parce qu'on a eu la chance de rencontrer des partenaires semblables pour converser. Nous étions à la réception chez le maire de

Toronto(1). M. Drapeau. Tout ce qu'il y a de plus officiel, des personnalités éminentes, membres de la haute société canadienne, des Polonais de là-bas, des Polonais bien chez nous. A table, s'est déroulée une conversation animée. Le cardinal Wojtyla est resté assis, plongé dans ses pensées, à côté du maire. D'un seul coup, j'ai entendu un des principaux invités dire, en regardant le cardinal: "C'est un fiasco complet. On ne peut pas avoir un tel comportement sur ce continent!" Un moment après, la conversation entre le cardinal et le maire s'est orientée vers le fils de ce dernier, marié de fraîche date. "Avec qui?" — Avec une Canadienne d'origine polonaise. — Et où sont-ils maintenant? — Ils sont en voyage de noces — Où ça? — En Floride —

Pourrait-on leur téléphoner?" Comme les souhaits des invités sont les ordres, M. le Maire a fait demander une communication avec l'hôtel des jeunes mariés en Floride. Ils étaient heureusement dans leur chambre! Le maire a passé l'écouteur au cardinal. En même temps, dans la salle, des bruits circulaient. "Qu'y a-t-il donc? Pour qui ce téléphone? A quel sujet?" Et le cardinal, après quelques phrases en français avec le jeune époux, s'est mis à converser longuement en polonais avec la jeune mariée. Le maire était enchanté... Il ne savait pas comment remercier le cardinal pour cette initiative.

— Tu as certainement vécu plusieurs événements de ce genre au cours du voyage?

— Oui, laisse-moi réfléchir. Le 30 août, un samedi, nous sommes rendus en avion à Québec où il y eut une rencontre avec le cardinal Roy, primat du Canada, à l'aéroport. Puis ce fut Ottawa avec une cérémonie le soir à l'Église Saint-Jacques. Enfin à Calgary, ville surgie au milieu de la grande prairie où, au cours des quinze dernières années, grâce au pétrole, le nombre des habitants s'est multiplié. A l'aéroport de Calgary, à côté des Polonais, des Croates catholiques: les Polonais extrêmement chaleureux avaient oublié que nous devions être à l'heure à Edmonton! Le taxi aérien a pris un retard de trois heures, d'autant plus que les conditions de vol furent difficiles: il tombait des cordes! A l'arrivée à l'aéroport, il n'y avait plus personne. A tout hasard l'archevêque a laissé à bas son secrétaire qui, très content, m'a dit: "Je ne sais pas du tout ce qui va se passer!" Le dîner a débuté dans la plus grande froideur et le cardinal n'a pas fait le moindre

effort pour expliquer plus en détail ce retard. C'est tout juste s'il a dit: "Je suis tombé entre les mains des Polonais qui ne voulaient pas me laisser partir." Mais au fur et à mesure qu'on s'approchait du dessert, l'archevêque, Mgr Anthony Jordan, fut de plus en plus séduit par Wojtyla; à la fin, il était tout à fait conquis. A Edmonton, ville du blé et du pétrole, un journaliste a écrit: "Le cardinal Wojtyla, c'est le plus sympathique homme que j'aie jamais rencontré! Il n'est pas attaché à l'étiquette! Il est même un peu polisson! Tout à fait comme un proche de la famille!" J'avoue qu'il n'était pas commode, surtout pour ceux qui aiment par-dessus tout l'ordre et la ponctualité. A Edmonton, il n'a pas quitté les boy-scouts qui sont venus le voir, avant d'avoir salué chacun d'eux. Il lui a fallu trois quarts d'heure! Dans l'assistance on s'énervait: "Nous allons être en retard!", il répondit: "Tant pis! Comment les quitter?"

— Comment a-t-il supporté ce voyage?

— C'était un voyage fatigant, qui demandait une grande concentration et beaucoup de force. Il fallait être attentif à tous les aspects à la fois: religieux, officiel, folklorique, ecclésiastique, suivre une foule de petits événements, des conversations, des contacts, des détails que l'on devait regrouper, synthétiser... C'était épuisant. Mais lui il a conservé son rythme et cela n'a pas entravé sa vie intérieure. Un petit fait significatif: chaque jour il prenait ses notes. J'ai essayé d'en faire autant, au bout de trois jours, je n'en pouvais plus. Le soir il s'isolait; jamais il n'a accepté de réunion mondaine.

— Et puis après?

— Il y eut Winnipeg, le troi-

sième centre polonais du Canada par ordre d'importance. Puis Toronto, où eut lieu un autre petit fait. Tandis qu'il descendait l'escalier en compagnie du maire, cameramen et photographes le bombardaient. Quand ils se sont trouvés au bas, des journalistes ont chuchoté quelque chose à M. Drapeau: les photos étaient ratées, pouvait-on recommencer? Sans un mot de protestation, et en souriant, il se soumit à cette demande. La cérémonie principale de Toronto se déroula le samedi 13 septembre. A dix-neuf heures, il y eut la réception au Congrès de la "Polonia" canadienne. Le lendemain, la messe solennelle, le point religieux culminant. C'était le dimanche, 14 septembre, la fête de l'Exaltation de la sainte Croix. Huit mille compatriotes étaient rassemblés dans le Colisée, un hall énorme où l'autel était dressé sur le fond d'une gigantesque image de Notre-Dame de Czestochowa. Dans son sermon, il souligna que les premiers Polonais venus au Canada ont appelé tout la région "Kaszuby", du nom de la Kachoubie, leur contrée natale polonaise en Poméranie, et qu'ils sont venus en protestation contre la *Kultur-Kampf*, "c'est-à-dire pour défendre ici, sur une terre étrangère, les valeurs les plus profondes de l'esprit, de leur propre culture et pour exprimer cette culture, ils ont créé notamment des églises et des paroisses polonaises".

— La dernière ville du Canada fut Saint Catherine's?

— Oui, à la réception, dans ce diocèse tout neuf, l'administrateur M. Thomas McCarthy a prononcé ces paroles: "Le premier évêque de Saint Catharine's salue l'évêque de Cracovie." Le cardinal lui a répondu en souriant: "Le soixante-seizième

évêque de Cracovie salue l'évêque de Saint Catherine's." Le journaliste local a écrit: "Au premier abord, il a gagné notre sympathie."

En quittant le Canada, le cardinal a dit:

— "Je quitte le Canada avec un sentiment de profonde gratitude envers cette société, envers le hiérarchie canadienne avec laquelle l'épiscopat polonais a pu lier un contact fraternel et pastoral. Je quitte le Canada, mais je ne peux pas le quitter complètement, je dois y laisser une partie de mon âme; à cette condition seulement je peux retourner dans ma Patrie. Je suis venu ici au nom de l'épiscopat, au nom de notre primat, afin de laisser une part de mon âme, et, à travers ce geste, de vous rapprocher de la Patrie, de vous attirer vers l'Eglise polonaise et d'attirer l'Eglise polonaise vers vous. J'ai entrepris avec joie cette tâche, et pour la remplir, je vous laisse une partie de mon âme."

— Et les États-Unis?

— Le 16 septembre, après avoir visité les chutes de Niagara, nous sommes allés aux États-Unis en empruntant le "Pont de la Paix". A Buffalo, trois cent mille Polonais.

— D'où est venue l'idée de ce voyage aux États-Unis?

1. L'auteur parle sans doute du maire de Montréal.

A SUIVRE
Mon ami KAROL WOJTYLA est publié aux éditions Le Centurion

prochain
episode
Le 11e Synode

Visite de la reine

Saluts de Reagan



Accompagnée du chef du Conseil des six nations Mohawks, M. Wellington Staats, la reine Elizabeth II a reçu hier, les hommages de jeunes enfants amérindiens à Brantford, en Ontario.

♦ TORONTO (PC) — De passage à Windsor, en Ontario, hier, la reine Elizabeth a volé la vedette au président américain Ronald Reagan, qui se trouvait au même moment à Detroit, juste de l'autre côté de la frontière.

Malgré la visite présidentielle, la présence de nombreuses plaques d'immatriculation des États-Unis indiquant que plusieurs citoyens américains avaient préféré se rendre au Canada voir le couple royal.

"Nous pouvons le voir (Reagan) n'importe quand — nous pouvons même le voir dans les vieux films si nous le voulons", a expliqué Patricia Campbell, de Cleveland, Ohio. "Nous l'aimons (la reine) depuis que nous sommes tout petits."

La reine et le président ont échangé des salutations par radio au moment de quitter leur aéroport respectif, de chaque côté de la rivière Detroit.

Le couple royal a passé trois heures à Windsor où il a eu droit à un spectacle aérien mettant en scène un Spitfire de la Deuxième Guerre mondiale. Les visiteurs royaux ont également fait le tour de Dieppe Gardens, ainsi nommés en l'honneur des soldats du Essex Scottish Regiment tués lors du débarquement de Dieppe, en 1942.

Admiratrice québécoise

Parmi la foule des admirateurs de la souveraine, le plus jeune était sans doute Steven Proulx, âgé de trois mois, qui se trouvait en compagnie de sa sœur de trois ans, Pascale et de leur mère, déménagée de Rimouski à Windsor il y a six ans. La jeune femme, qui a refusé de révéler son prénom, a déclaré: "Je pense que c'est vraiment agréable. Au Québec, je ne pouvais jamais voir la reine".

C'est la première visite du couple royal à Windsor en 25 ans.

La reine s'est ensuite rendue dans une autre localité du sud-ouest de l'Ontario, la réserve indienne des Six Nations, près de Brantford.

Là comme à Windsor, elle y a reçu un accueil enthousiaste.

Elle a pu y admirer la plus ancienne église protestante de la province, St. Paul's Mowawk Chapel.

Escortée du chef mohawk Wellington Staats, paré de ses plus beaux habits traditionnels, la reine a reçu une peinture représentant la chapelle et dévoilé une plaque faisant de celle-ci un site historique.

Le couple royal est ensuite retourné à Toronto, où il avait entamé sa visite en terre canadienne, samedi, pour assister à un concert parrainé par le gouvernement fédéral au Roy Thomson Hall.

Le coût va passer de \$0.32 à \$0.28

Nouveau système pour l'envoi des cartes de Noël à Québec

♦ (D'après LE SOLEIL et PC) — La ville de Québec est au nombre des 8 municipalités canadiennes qui pourront, à l'occasion des Fêtes de Noël, profiter d'un nouveau système d'envoi de lettres précodées mis en place par la Société canadienne des postes.

Cette expérience vaut aux utilisateurs un rabais de \$0.04 sur le coût d'envoi d'une lettre. Elle est en vigueur pour la période allant du 5 novembre au 17 décembre.

Le truc consiste en des étiquettes autocollantes "Collez-Coechez" qui se vendront en paquet de 12 à \$3.39, soit une économie de plus de 10 pour 100, sur le coût des timbres utilisés pour les cartes de souhaits.

D'après la Société canadienne des postes, il s'agit d'une expérience visant à faire l'essai de "nouvelles méthodes visant à améliorer le traitement du courrier". Le syndicat, de son côté, craint qu'il s'agisse d'une nouvelle façon pour éliminer des emplois au profit de la technologie.

Quoi qu'il en soit, le coût d'affranchissement d'une lettre revient de \$0.32 à \$0.28. D'après la société, les utilisateurs n'ont qu'à apposer la partie autocollante réservée à l'affranchissement au coin supérieur droit de l'enveloppe comme ils le feraient pour un timbre ordinaire. Ils doivent ensuite apposer la partie réservée au codage au coin inférieur droit, marquer les lettres et les chiffres du code postal du destinataire et adresser l'enveloppe de la façon habituelle. Des directives sont jointes aux étiquettes.

L'expérience, dit la société, a été menée de façon satisfaisante, l'an passé, à Winnipeg.

Les autres villes qui bénéficieront du programme sont: Victoria, Edmonton, London, Ottawa, Hull, Halifax et de nouveau Winnipeg.

Négociations

Enfin, en dépit de l'éventualité d'une grève invoquée par la partie syndicale, la Société canadienne des postes se dit

"prudemment optimiste" quant à la possibilité d'en arriver à une entente négociée avec ses 23,000 postiers.

"Si je n'étais pas prudemment optimiste, je ne le dirais pas", a déclaré hier en conférence de presse le président de la société, M. Michael Warren.

M. Warren a souligné que des séances de pré-négociations avaient lieu depuis près d'un an et demi dans le but d'aplanir les principaux obstacles à la conclusion d'une convention collective.

"Je crois que toute déclaration concernant l'éventualité d'une grève est tout à fait prématurée", a-t-il affirmé.

Le président du Syndicat des postiers du Canada, M. Jean-Claude Parrot, a pressé récemment le ministre du Travail, M. Bill McKnight, de ne pas imposer la conciliation, afin que les postiers puissent procéder directement à un vote de grève.

Selon M. Warren, il s'agit là, de la part du syndicat, d'une tactique destinée à renforcer son pouvoir de négociation.

Quoi qu'il en soit, on s'attend à ce que M. McKnight rejette la proposition syndicale et fasse appel à la conciliation dans le but de rapprocher les parties.

Réaffirmant les propos tenus en fin de semaine par son vice-président Stewart Cooke, M. Warren a d'autre part indiqué qu'une entente pourrait être conclue dès cette semaine entre la partie patronale et les représentants des 22,000 membres de l'Union des facteurs du Canada.

Les contrats des postiers et des facteurs, qui font l'objet de discussions distinctes, viennent à échéance dimanche. Il s'agit des premières négociations majeures à survenir depuis qu'Ottawa a commencé le 1er juillet à lever son programme de contrôle des salaires. Il s'agit également des premières discussions de travail entreprises par la société de la Couronne depuis sa création il y a trois ans.

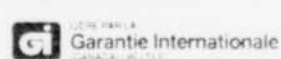
M. Warren a admis que les négociations avec les postiers étaient beaucoup moins avancées que celles menées avec les facteurs, mais que leur ton était nettement plus positif qu'il ne l'a été dans le passé.

COMPAREZ LE MAZDA B2000. C'EST LE CAMION LE MOINS CHER AU CANADA AVEC TOUTES CES CARACTÉRISTIQUES.

LISTE DES CARACTÉRISTIQUES STANDARD	PRIX	BOITE À 4 RAPPORTS À SURMULTIPLICATION	PNEUS À CIRCUIR RADIAUX CENTRÉS D'ACIER	VITRES TEINTÉES	MOQUETTES À TIGES RAY	PROGRAMME DE PROTECTION DE 3 ANS SANS FRAIS	ESSUI-GLACE À BALAYAGE INTERMITTENT	GARNITURES EN VINYLE AÉRIÉ	RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS	RADIO AM/FM
MAZDA B2000	*7 325\$	STD	STD	STD	STD	STD	STD	STD	STD	STD
TOYOTA	*7 498\$	N/L	N/L	N/L	N/L	OPT	N/L	N/L	N/L	OPT
NISSAN	*7 694\$	STD	STD	N/L	N/L	OPT	N/L	N/L	OPT	OPT

PROGRAMME DE PROTECTION DE 3 ANS — SANS FRAIS.

Toutes les camionnettes Mazda bénéficient d'un programme de protection exclusif, sans supplément de prix, qui vous protège contre les frais de réparations mécaniques éventuels pendant 3 ans ou 80 000 km (garantie du constructeur incluse), tant pour usage



commercial que privé. Ailleurs, vous pourriez payer jusqu'à 300\$ pour ce genre de protection. Mazda vous l'offre gratuitement.

7325\$*

Vous recherchez une camionnette diesel vraiment avantageuse? Adoptez la diesel la moins chère au pays: la MAZDA B2200. **8 025\$***



*Prix de détail suggéré par le fabricant. Il inclut tous les accessoires, taxes provinciales, immatriculation, frais de transport, options et autres frais de consommation en sus. Les concessionnaires Mazda et ceux de la compagnie peuvent offrir un prix encore plus avantageux. Comparaison fondée sur l'information publiée. Prix et caractéristiques susceptibles de changement sans préavis.

mazda
MAZDA DÉFINIT LES NORMES

Québec
Chatel Automobiles Ltée
1350, rue Bouvier
628-6336

Petit-Pabos
Automobile Pabos Inc.
Grande-Rivière
385-3031

Ste-Foy
Jacques Girard Automobiles Inc.
656, Graham-Bell
687-0753

Pintendre
A. Lachance Automobile Inc.
529, route Kennedy
837-8897

Thetford-Mines
Centre de L'Auto Amiante Inc.
410, boul. Smith sud
338-2136

Rimouski
Automobiles R.P. Inc.
455, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père
724-7888

Matane
Truchon et Fils Enr.
1780, rue du Phare ouest
562-0245

Plessisville
Maurice Côté Automobiles Inc.
637, rue St-Louis
362-3735

St-Patrice-de-Beaurivage
Automobiles M. Blais
462, rue Principale
596-2124

Au Nicaragua

Un prêtre canadien défend le père Laplante

♦ **SAN MARCOS (AP)** — Le père Benoît Laplante, prêtre originaire du Québec, et le père Uriel Molina défendent tous les deux la cause des pauvres. Cependant, certaines divergences dans les méthodes utilisées illustrent le conflit existant entre l'Eglise et le gouvernement marxiste sandiniste au Nicaragua.

par Monte HAYES

Tous les samedis matin, dans un quartier ouvrier de Managua, le père Molina célèbre une messe qui a une connotation politique, à l'image des fresques couvrant les murs de l'église où l'on voit un prêtre brandir un fusil en haranguant les foules opprimées. La messe se termine aux



Le père Benoît LAPLANTE

accents de l'hymne du Front national sandiniste "Combattons les Yankees, ennemis de l'humanité..."

Le père Laplante, pour sa part, a travaillé pendant 14 ans chez les pauvres de cette petite ville de province, établissant un programme de formation pour adultes et une coopérative de logement des plus florissantes, avant d'être expulsé du Nicaragua en juillet avec 10 autres prêtres étrangers.

Le père Molina est le chef de l'Eglise du peuple, composée de prêtres réfractaires fidèles à la "théologie de la libération", qui se sert des thèses marxistes pour expliquer la pauvreté et l'injustice économique et sociale.

L'Eglise officielle soutient que l'expulsion des 10 prêtres s'explique

par la volonté des Sandinistes de discréditer l'Eglise traditionnelle en vue de promouvoir l'Eglise du peuple et, partant, le marxisme.

Aide canadienne

A San Marcos, ville de 27.000 habitants à 40 km au sud de Managua, la coopérative de logement fondée par des organismes de développement canadiens et dirigée par le père Laplante, a logé 1.500 familles.

Les positions critiques du père Laplante contre la répression du gouvernement de Somoza l'avaient contraint de fuir brièvement le pays. Il y retourna après que les Sandinistes eurent évincé Somoza en 1979. Petit à petit les problèmes apparurent. Les membres pro-sandinistes de la coopérative organisèrent un mouvement contre

lui et après avoir conquis la majorité du conseil d'administration, prirent en main la coopérative. Il fut accusé par le nouveau directeur d'être arrogant, incapable, et de dénigrer le gouvernement, le service militaire et les comités de défense sandiniste dans ses sermons.

Le père Dolbec

Le père Jean Dolbec, Canadien français également, exerçant sur place depuis moins de deux ans, soutient que le prêtre n'a pas émis de critiques directes contre le gouvernement, mais reconnaît qu'il a fortement critiqué l'Eglise du peuple.

"A San Marcos, le père Benoît a fait l'objet de calomnies de la part des Sandinistes" dit-il. "Il a reçu des menaces de mort par téléphone avant son expulsion".

"Somoza l'avait accusé d'être communiste, et maintenant on l'accuse d'appartenir à la CIA", ajoute-t-il.

Les Sandinistes, en revanche, accusent la hiérarchie catholique d'avoir pénalisé les prêtres pro-sandinistes en les retirant des régions pauvres ou bien, en ce qui concerne les étrangers, de les avoir fait quitter le pays.

L'Eglise a fait transférer un prêtre espagnol au Guatemala en août, après qu'il eut dénoncé la CIA au cours de l'enterrement de dix jeunes gens qui combattaient les rebelles soutenus par les Etats-Unis.

Les prêtres pro-sandinistes accusent l'Eglise d'être alliée à la droite qui, disent-ils, manipule la question religieuse en vue de saper les réformes économiques et sociales entreprises par les Sandinistes.

Un Canadien peut prêcher librement à Cuba

♦ **COCAGNE, Nouveau-Brunswick (PC)** — Il existe à Cuba une compatibilité de plus en plus grande entre les doctrines marxiste et chrétienne, affirme un prêtre canadien qui œuvre depuis 20 ans dans la région côtière de Varadero.

Le révérend Yvon Bastarache, en vacances récemment dans son village natal acadien de Cocagne, affirme pouvoir prêcher en toute liberté dans ce pays dirigé depuis 1959 par un gouvernement dont l'idéologie est officiellement athée.

Les Cubains sont, à son avis, généralement satisfaits de leur situation et du gouvernement qui les dirige. Il est en outre improbable, estime-t-il, que des mécontents utiliseraient l'Eglise cubaine pour comploter contre le régime actuel.

Marxisme et christianisme sont fondamentalement identiques, estime le révérend Bastarache, qui affirme en revanche ne pas adhérer à la théologie de la libération. Le marxisme et le christianisme "visent tous les deux à mettre sur pied un monde meilleur et, à plus long terme, à créer quelque chose de nouveau".

Selon lui, l'engagement croissant de l'Eglise dans la vie quotidienne des gens ne doit pas nécessairement aboutir à l'action politique. "Si vous croyez que quelque chose est bon, il faut le dire, que cela vienne de la gauche ou de la droite. Et si vous voyez quelque chose de mal, il faut être assez honnête pour le faire remarquer".

Le révérend Bastarache, qui a croisé le pape Jean-Paul II à Moncton il y a quelques semaines, se déclare en profond accord avec le message transmis par le souverain pontife à Edmonton, à savoir la nécessité pour le Nord d'aider le Sud et pour les riches de "partager leur richesse avec ceux qui en ont moins".

En dépit de la faiblesse relative de l'Eglise catholique cubaine, le ministre du culte affirme s'être bien adapté à la psychologie latino-américaine de ce pays. Cette psychologie, dit-il, est le produit d'une combinaison de soleil, de sable, de prospérité et de gouvernement marxiste.

"L'Eglise catholique à Cuba était faible même avant que Fidel Castro ne prenne le pouvoir", soutient le révérend Bastarache, qui déplore le manque d'engagement religieux des croyants cubains.

Cette faiblesse, affirme-t-il, ne tient pas au nombre des fidèles. Il y a cinq églises dans la région où prêche le révérend Bastarache et des Cubains se font régulièrement prêtres, quoiqu'en petit nombre.

Les Cubains, estime-t-il, conçoivent le catholicisme comme ils perçoivent la vie en général, c'est-à-dire avec un esprit ouvert, mais rarement avec passion.

"Récolte" policière

♦ **TRURO, N.-E. (PC)** — Des agents de la Gendarmerie royale du Canada ont "récolté" 113 kilogrammes de plants de marijuana en pleine croissance à Debert, en Nouvelle-Ecosse.

Les plants de ma-

rijuana se trouvaient sur un terrain privé et poussaient autour de sapins. Evaluée sur le marché noir à \$200.000, la marijuana a été détruite dans un moulin à papier de Pictou. Aucune arrestation n'a été effectuée.

MISE AU POINT

Dans notre annonce de voyages parue dans Le Soleil du 29 septembre 1984, en page E-5, veuillez noter que pour les prix annoncés, on aurait dû lire:

"Prix à partir de..."

Nous nous excusons de ce contretemps.

SEARS CANADA INC.

CORRECTION

Dans notre annonce parue le samedi 29 septembre, en page F-16 de ce quotidien, vous auriez dû lire:

LIGHT & FRESH ALBERTO
Shampooing 500 ml seulement
(et non avec boni de 150 ml)

1 29

Expiration: 5 octobre

Toutes nos excuses pour cette erreur

PHOTO-ÉLECTRONIQUE
JEAN COUTU
C'est différent... c'est bien différent.

VENTE D'ÉCOULEMENT BI-ANNUELLE

Zoom Image MFZ 80-200mm

9988

Notre prix le plus bas jamais offert!

\$49

Objectif zoom compact à foyer macro, traité multi-couches. Idéal pour portraits, gros-plans et la photo en général!

IMAGE

Canon

Prix réduit!

Canon T 50



Appareil 35mm à automatisme programmé, chargement et avance du film automatisés. Avec objectif 50mm F/1.8.

Rabais \$20

22888

Nikon



Appareil 35mm à mise au point, flash, exposition, avance et rebobinage du film entièrement automatiques!

Nikon L135 AF

12888

Vivitar



Appareil 35mm électronique à mise au point, flash, exposition, avance et rebobinage du film automatisés!

Vivitar PS 35

10888

Rabais \$50

Sanyo M 9838



Radio-cassette AM / FM stéréo avec compteur de bande numérique, vumètre à diodes et haut-parleurs détachables. Super pour la maison ou le chalet!

14888

SANYO



Image D-40

Appareil Disc ultra-compact à chargement facile et flash incorporé.

Rabais \$10

1988

MAGNASONIC

Magnasonic PMT 510



Radio-réveil AM / FM téléphone avec haut-parleur pour pouvoir converser sans tenir le récepteur.

Avec haut-parleur

4988



Film Disc Image

Paquet de 2 films de 15 poses couleur à haute résolution.

369



Piles alcalines

Disponibles en format AA pqt. de 4, C ou D pqt. de 2.

299

DURACELL Panasonic



Image C-18

Flash électronique compact automatique idéal pour les appareils compacts!

1988



Image CB-21

Flash compact automatique avec tête orientable pour des effets d'éclairage spéciaux.

2988



Lloyd's X 005

Téléphone universel à tonalité et composition par pulsion, coupe-conversation et composition automatique.

Garantie d'un an!

1288



Album Image 2066-50

Album photo de luxe pouvant contenir jusqu'à 400 photos 4x6".

Rabais \$5

1488



Image TN 30

Solide trépied en aluminium noir avec tête panoramique et sections verrouillables.

2988

Économisez jusqu'à 50%
sur notre sélection de sacs Image!



COLECO

Gemini de Coleco

Jeu vidéo passionnant compatible avec les cartouches de jeu Atari 2600. Comprend un ensemble de contrôles avec levier et roulette.

7988

Cartouche Donkey Kong en prime!

LLOYDS

Lloyd's V 320



Ensemble radio-cassette stéréo avec haut-parleurs détachables et micros incorporés. Fonctionne sur CA / CC.

9988



Film couleur Image haute résolution avec développement compris.

24 poses

799

Miracle Mart
vous comprend

CENTRE PHOTO & ÉLECTRONIQUE

GALERIES CHARLESBOURG
4350, 1re Avenue
Charlesbourg

PLACE LEBOURGNEUF
550, boul. des Gradins
Charlesbourg-Ouest
(coin boul. de la Capitale et boul. Laurent)

PLACE STE-FOY
2440, boul. Laurier
Ste-Foy, Québec

3/4 eau chaude, semi-meublé,
pr. act., 2103. 626-6193.

3/4 4/5 MEUBLE désiré, chauffé,
eau chaude, act., 663-2348.

34 ST-LOUIS, visite de 4h. à 6 m.
1 1/2, 3 1/2, semi-meublés, chauffés.

3 1/2, 1 1/2, tout repeint, meublé au
semi-meublé, prix raisonnable,
s'adresser au 68 rue St-Louis

HOROSCOPE

MARDI

2 OCTOBRE

Les aspects lunaires risquent de vous rendre acrimonieux, pessimiste et critique. Vous risquez de commettre des maladroitness en vous montrant ingrat envers vos amis ou vos proches. Prenez garde de porter atteinte à votre réputation. Chance avec 6 et 32.

ANNIVERSAIRES: Attention aux erreurs de jugement qui vous détourneraient de la bonne voie. Les circonstances ne se prêtent pas aux audaces.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront sensibles, vulnérables, peu communicatifs mais profonds dans leurs pensées comme dans leurs sentiments.

BELIER (21 mars — 20 avril): Profession: Vous subirez de bonnes influences pour vos activités, surtout pour celles qui vous passionnent et qui mobilisent au maximum votre ingéniosité. Affection: Bon climat dans votre couple. Santé: Bon tonus.

TAUREAU (21 avril — 20 mai): Profession: Inutile de vouloir rivaliser avec plus fort que vous, en ce moment il serait plus indiqué de vous plier à la règle commune. Affection: Efforcez-vous de dissiper les malentendus. Santé: Bonne.

GEMEAUX (21 mai — 21 juin): Profession: La chance entre dans votre camp, vous pouvez suivre vos inspirations sans crainte de commettre des erreurs. Affection: Cette journée sera marquée par de grandes décisions. Santé: Ménagez votre foie.

CANCER (22 juin — 22 juillet): Profession: Veillez à ne pas soulever de discussions dans votre milieu professionnel, vous vous placerez dans une situation difficile. Affection: Vous vivrez une agréable idylle. Santé: Mangez à heures régulières.

LION (23 juillet — 22 août): Profession: Les circonstances vous demanderont d'aider ceux que vous aimez et d'oublier pour un temps vos intérêts personnels. Affection: Si votre cœur est libre, vous ferez une rencontre importante. Santé: Bonne.

VIERGE (23 août — 22 septembre): Profession: Certaines rencontres auront d'heureux effets pour les projets que vous préoccupez, d'autres vous mettront en présence d'adversaires habiles. Affection: Joie en famille. Santé: Essayez de moins fumer.

BALANCE (23 septembre — 22 octobre): Profession: Dégagez-vous de la routine habituelle pour vous intéresser à des idées originales qui peuvent être très profitables. Affection: Ne vous montrez pas trop expansif. Santé: Entretenez votre forme.

SCORPION (23 octobre — 21 novembre): Profession: Ne dispersez pas vos activités, ce n'est qu'en vous concentrant sur votre travail que vous parviendrez à vos objectifs. Affection: Votre charme sera irrésistible. Santé: Energie accrue.

SAGITTAIRE (22 novembre — 20 décembre): Profession: Préservez vos relations humaines de toute irritation et ne vous laissez pas désarçonner par les petits ennuis. Affection: Certains liens se consolident, soyez confiant. Santé: Dormez davantage.

CAPRICORNE (21 décembre — 19 janvier): Profession: Vous devrez faire appel à toute votre diplomatie si vous voulez éviter des accrochages avec vos supérieurs. Affection: N'aggravez pas par une attitude désinvolte des conflits avec l'être cher. Santé: Bonne.

VERSEAU (20 janvier — 18 février): Profession: Laissez-vous porter par le flot des événements sans chercher à prendre des initiatives qui ne pourraient être que malheureuses. Affection: Faites un effort pour une meilleure compréhension. Santé: Bonne vitalité.

POISSONS (19 février — 20 mars): Profession: Il serait préférable de vous activer beaucoup plus qu'à l'ordinaire, d'aller au-devant des événements à l'inverse de votre habitude. Affection: Harmonisez vos caractères. Santé: Bon tonus.

La victoire des toriers a guéri Godin

♦ **MONTREAL (P.C.)** — Le ministre Gérard Godin, dans le cabinet du Parti québécois, a déclaré qu'il avait été si heureux que les conservateurs remportent l'élection fédérale du 4 septembre, que cela l'avait aidé à se remettre d'une délicate opération au cerveau subie cet été.

En convalescence, à la suite de l'ablation d'un tumeur au cerveau, Godin affirme qu'il est même prêt à renoncer à sa croyance en l'indépendance du Québec si un accord constitutionnel peut

être obtenu avec les toriers.

"Maintenant que les libéraux sont partis, nous pouvons maintenant faire une dernière tentative. Le dialogue est possible, à présent que l'arrogance est disparue."

"Aucun traitement n'aurait pu avoir un meilleur effet sur moi que les résultats de ce vote", a déclaré Godin dans une entrevue.

La tumeur fut découverte alors que les médecins procédaient à l'enlèvement d'une échardes qui s'était logée dans un oeil au

moment où il coupait du bois à sa maison d'été de North Hatley, à quelque 150 kilomètres à l'est de la métropole.

La convalescence qui a suivi, y compris la thérapie qui a été nécessaire pour lui redonner la mémoire, a été si difficile, a dit Godin, qu'il a même songé au suicide.

Poète et journaliste avant son entrée en politique, Godin, 45 ans, a dit qu'il avait perdu près de 10 kilos et un peu de sa coordination durant ce qu'il a décrit comme la

plus difficile période de sa vie.

"J'ai pleuré comme un enfant. C'est si terrible de perdre la mémoire, de perdre un crayon, d'oublier un nom, se mouvoir lentement — terrible pour un homme qui aime l'action et l'efficacité", a raconté Godin.

Réhabilitation

Le processus de réhabilitation a été ardu, ajoute le ministre, les thérapeutes lui donnant des leçons d'arithmétique et, pour renforcer ses réflexes moteurs, lui demandant de placer des "gros clous dans des

grands trous, ainsi que des petits clous dans des petits trous".

En raison de sa maladie, Godin a perdu le

Accusé de meurtre

♦ **ROBERVAL (P.C.)** — Une accusation de meurtre au premier degré a été portée, à Roberval, contre Louis-Marie Liberté, 51 ans, relativement à la mort de son beau-frère, Jean-Jacques Tremblay, de Dolbeau.

La victime a été abattue d'un coup de feu le 25 septembre à Saint-Ludger-de-Milot.

ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles lors d'un remaniement ministériel, la semaine dernière, ne retenant que la responsabilité des aspects non éducationnels de la loi 101, la loi controversée sur la langue.

Bien qu'il déplore la diminution de sa fonction ministérielle, Go-

din a dit qu'il est encouragé par le changement de gouvernement à Ottawa et des perspectives d'une diminution des conflits intergouvernementaux, de telle sorte que des efforts plus concentrés puissent être faits pour créer des emplois.

"Les fédéraux disent qu'ils peuvent aider

d'avantage et les provinces soutiennent qu'elles sont plus proches des gens, dit le ministre. Chaque partie doit cesser de tirer la couverture."

ATTENTION ENTREPRENEURS ELECTRICIENS
Estimateur de 10 ans d'expérience offre ses services pour faire vos estimations. Multi commerce, industrie. Petits ou gros projets. Prix abordable.
Roger Blouin 871-4755

Succession

Dame Louise Dumas

Avis est, par les présentes, donné que Cyrille Roy, domicilié au 775, Chantonne-Groulx, app. 6 à Ste-Foy, province de Québec, es qualités de tuteur à Caroline et Cyrille Junior Roy, par acte reçu devant Me Marthe Beauchemin, notaire, le 21 septembre 1984, sous le numéro 1184 de ses minutes et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Québec, le 25 septembre 1984 sous le numéro 1126 301, accepte sous bénéfice d'inventaire la part dévolue à chacun de ses pupilles dans la succession de feu Dame Louise Dumas, en son vivant, domiciliée au 984, avenue Brown, à Québec, dans la province de Québec.

Québec, le 26 septembre 1984.

Me MARTHE BEAUCHEMIN, notaire
Le procureur

La Corporation Municipale de la paroisse Saint-Pierre

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que le RÔLE D'ÉVALUATION devant servir à l'imposition foncière pour l'année 1985 est déposé au bureau du secrétaire-trésorier au 515, Route des Prêtres, St-Pierre, I.O.

Tous les intéressés ou leurs représentants pourront en prendre connaissance.

Toute plainte, accompagnée d'une copie ou facsimilé du compte de taxes, et rédigée sur la formule de plainte prescrite à cet effet, doit être déposée avant le premier (1er) mai 1985 à un greffe des petites créances de la Cour provinciale en y acquittant les frais requis.

Donné à St-Pierre, I.O. ce 25e jour de septembre mil neuf cent quatre-vingt-quatre.

Jacques Rousseau
Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de
Sainte-Anne-de-Beaupré
Aux Contribuables de la
susdite municipalitéAVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTS
DONNÉ PAR le soussigné, secrétaire-trésorier de la
susdite municipalité, que

le règlement no 78-V de la Ville Sainte-Anne-de-Beaupré visant à modifier le règlement d'urbanisme afin de permettre la construction de résidences unifamiliales et multifamiliales dans les zones 36-R et 41-R, a été passé et adopté par le conseil de la Ville Sainte-Anne-de-Beaupré, le 1er octobre 1984.

Ce règlement est actuellement déposé au bureau du secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures normales de bureau.

Le règlement no "78-V" entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Sainte-Anne-de-Beaupré, ce deuxième jour d'octobre mil neuf cent quatre-vingt-quatre.

Secrétaire-trésorier
Michel Jean

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de
Sainte-Anne-de-Beaupré
Aux Contribuables de la
susdite municipalitéAVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTS
DONNÉ PAR le soussigné, secrétaire-trésorier de la
susdite municipalité, que

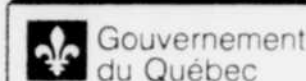
l'annexe à la liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité pour les fins d'entrée en vigueur du règlement no "78-V", concernant les zones 36-R et 41-R tout en impliquant les zones contigües 27-C, 35-R, 40-R, 42-R, 43-R et 59-R. Le tout faisant partie des lots en bordure du boulevard Ste-Anne, et portant les numéros de cadastre de 38 à 82 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Anne-de-Beaupré.

Que la séance du bureau de révision aura lieu à l'hôtel de ville le 15 octobre 1984, à 15 heures. Que les demandes écrites en inscription ou en radiation doivent être déposées au bureau de la municipalité dans les cinq (5) jours de cette publication. Que toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce cadastre à la liste électorale, à l'hôtel de ville, pendant les heures normales de bureau.

DONNÉ à Sainte-Anne-de-Beaupré, ce deuxième jour d'octobre mil neuf cent quatre-vingt-quatre.

Michel Jean
Secrétaire-Trésorier

appel d'offres



Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Société Immobilière du Québec

PROJET no: 606-20-214 — Aménagement de l'accueil et travaux connexes. Maison Tanguay, 11000, rue Tanguay, Montréal, Q.C. Cte l'Acadie.

Les travaux portent sur de l'architecture, de la mécanique et de l'électricité. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis la licence et les devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 2 octobre 1984 par remise d'un montant non remboursable de 10 \$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société Immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Société Immobilière du Québec, Direction des Ressources Matérielles, service des opérations contractuelles, Edifice «La Laurentienne», 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation au 190, est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre de la Société Immobilière du Québec au montant de 28 000 \$ ou d'un chèque visé au montant de 14 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions:

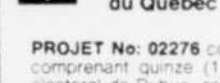
Mercredi le 24 octobre 1984

à 15 heures

Jean-Yves Gagnon
Président, directeur général

Québec

appel d'offres



PROJET No: 02276 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation

comportant quinze (15) logements dans la municipalité de Saint-Honoré (003) district électoral de Dubuc, selon un contrat à forfait et comportant: Un (1) bâtiment de deux (2) niveaux, ossature de bois, dalle sur sol.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de: André Labbé, architecte, 2860, Pl. Davis, Jonquière, C.P. 1608, G7S 4L3. Tél. (418) 548-4553 contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50,00\$), sous forme de chèque visé remis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de quarante-deux mille dollars (42 000,00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de vingt et un mille dollars (21 000,00\$). Toutes les garanties devront être valables pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: à quinze (15) heures (heure locale en vigueur), mercredi le 24 octobre 1984, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Québec, de la Direction générale du Bâtiment sis au 1039, de la Chevrotière, Edifice "G", 26e étage, local 26.109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à 15 heures et à la date de clôture ci-dessus précisée.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

— Association de la Construction de Saguenay - Lac-Saint-Jean, Chibougamau

— Association de la Construction de Montréal et de Québec

— Association Provinciale des Constructeurs d'habitation du Québec Inc.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions, déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 17 octobre à 14 heures, et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt.

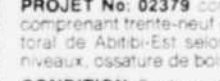
Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Cette construction pourra débiter immédiatement après la signature du contrat ou vers le 15 avril, selon le choix de l'entrepreneur choisi.

Me Jean-Luc L'ESAGE, notaire
Secrétaire de la Société

Québec

appel d'offres



PROJET No: 02379 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation

comportant trente-neuf (39) logements dans la municipalité de Val-d'Or (003) district électoral de Abitibi-Est selon un contrat à forfait et comportant: un (1) bâtiment de trois (3) niveaux, ossature de bois, dalle sur sol et ascenseur.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de la Société d'habitation du Québec, 1039, de la Chevrotière, Edifice "G", 26e étage, Québec (Québec) G1R 4Z5 en s'adressant à MM. Pierre Tremblay, arch. (tech.) (643-7271) et/ou Gaetan Ledoux, ing. chargé de projets (adm.) (643-1960) contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50,00\$), sous forme de chèque visé remis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de cent dix mille dollars (110 000,00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de cinquante-cinq mille dollars (55 000,00\$). Toutes les garanties devront être valables pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le jeudi 1er novembre 1984 à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Québec, de la Direction générale du Bâtiment, sis au 1039, de la Chevrotière, Edifice "G", 26e étage, Québec, local 26-109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à 15 heures et à la date de clôture ci-dessus précisée.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

— Association de la Construction de la Gaspésie du Québec

— Association de la construction de Montréal et de Québec

— Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec Inc.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 25 octobre 1984 à 14 heures, et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Cette construction pourra débiter immédiatement après la signature du contrat ou vers le 15 avril 1985, selon le choix de l'entrepreneur choisi.

Me Jean-Luc L'ESAGE, notaire
Secrétaire de la Société

Québec

AVIS PUBLIC
Commission Scolaire
La Jeune Lorette

Avis aux contribuables pour examen du rôle de perception

Avis public est, par la présente, donné à tous les propriétaires de biens-fonds des municipalités sous la juridiction de la Commission scolaire de La Jeune Lorette, que le rôle de perception des taxes scolaires fixées par les commissaires d'écoles, est déposé au siège social de la Commission scolaire, où il peut être examiné par les intéressés à compter de cet avis.

Tout contribuable intéressé peut porter plainte par écrit au sujet de ce rôle qui sera pris en considération et homologué avec ou sans amendement à la session spéciale des commissaires, qui aura lieu le 22 octobre 1984, au siège social, 184, rue Racine, à 20h00.

A compter de ce jour, le rôle de perception sera en vigueur et tout contribuable est tenu de payer le montant de ses taxes sans avis ultérieur dans les vingt jours qui suivront l'homologation du rôle de perception.

Delpha Bélanger, secrétaire général

Transports Canada

APPEL D'OFFRES

DOSSIER No 2K18-35Q
RÉNOVATION D'UNE MAISON
À RIVIERE-AU-RENARD

Des offres, sous pli cacheté, correspondant au projet en titre et adressées comme suit:

Surintendant, Gestion du matériel

Transports Canada

Garde côtière canadienne

District de Québec

101, boul. Champlain

Québec, Qué. G1K 4H9

(Téléphone no: 648-3056)

seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale, le 18 octobre 1984.

Les plans, devis et documents connexes peuvent être obtenus au bureau du Surintendant, Gestion du matériel, moyennant le dépôt d'un chèque bancaire de vingt-cinq dollars (25\$), fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé si les documents sont rendus en bon état, moins d'un mois après la date d'ouverture des offres.

Les plans et devis peuvent être examinés à l'adresse susmentionnée ou au bureau de l'Association de la construction de Québec et du Bas-St-Laurent.

Ni la plus basse, ni aucune des offres reçues ne sera nécessairement retenue.

Gilles Durand
Gérant de district

Canada

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Appel d'offres no: 058-2-01-41-01

Pour 15h00

Le mardi, 16 octobre 1984

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour faire exécuter des travaux de réhabilitation pour les conduites et des regards d'égouts dans la Ville de Saint-Hubert.

DOCUMENTS DISPONIBLES

Lieux de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1055, boul. Dorchester est, 10e étage, Montréal (Québec) H2L 4S5. Tél.: (514) 873-7411.

Société québécoise d'assainissement des eaux, 300 rue Longueuil, Longueuil (Québec) J4H 1H4. Tél.: (514) 670-1810.

Prix: 50,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Hôtel de ville de Saint-Hubert; Association de la Construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Bureaux de la Société à Montréal et à Longueuil.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Lieu: Société québécoise d'assainissement des eaux, 300 rue Longueuil, Longueuil (Québec) J4H 1H4.

Date et heure: Le mardi, 16 octobre 1984 à 15h00.

DEPOT DE SOUMISSION

Montant: 35.000,00\$

Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Francine Constantineau, ing.

Directeur, approvisionnement et contrats

Hôpital Sainte-Justine
APPEL D'OFFRES

L'hôpital Sainte-Justine demande des soumissions distinctes pour les trois (3) projets suivants:

RÉAMÉNAGEMENT DE LA CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE

Architectes:

Labelle, Marchand, Geoffroy, Bernard

785, avenue Plymouth, suite 124

Mont-Royal (Québec) H4P 1B3

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

BILODEAU, Marie (Blanche) — A l'Hôpital St-François d'Assise le 30 septembre 1984, à l'âge de 76 ans est décédée Marie Lachance, épouse de M. Gaudin Bilodeau. La famille recevra les condoléances à la

705 AVIS DE DÉCÈS

BILODEAU, Marie (Blanche) — A l'Hôpital St-François d'Assise le 30 septembre 1984, à l'âge de 76 ans est décédée Marie Lachance, épouse de M. Gaudin Bilodeau. La famille recevra les condoléances à la

Coopérative Funéraire 280, 8e Rue mardi de 14 à 17h et de 19 à 22h, mercredi, jour des funérailles, de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré le mercredi 3 octobre à 10h en l'église St-Paul Apôtre et de là au cimetière du Lac Etchemin. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa fille et son gendre, M. et Mme Léo Caron (Laurence), son petit-fils M. et Mme Jean-Claude Caron, son arrière-petit-fils Guillaume Caron, ses frères et sa sœur, M. et Mme Gérard Lefort (Patricia Lachance), M. et Mme Alfred Lachance, M. et Mme Maurice Lachance, M. et Mme Alphonse Lachance, ses belles-sœurs M. et Mme Arthur Bilodeau, M. et Mme Achille Bilodeau, M. et Mme Rosario Bilodeau, M. et Mme Joseph Quirion, M. et Mme Thomas Lachance, M. et Mme Léopold Lachance, M. et Mme Maurice Goulet, M. et Mme Vachon, ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements, 525-6044.

BLANCHET (Jean) — A Montréal, le 30 septembre 1984, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Jean Blanchet, ex-employé de Champlain Oil, époux de Anita Paré. Les funérailles auront lieu le jeudi 4 octobre à 11 heures. Départ du salon funéraire Magnin Poirier Inc 7100 Joseph Renard Notre-Dame Anjou à 10h30, pour l'église Notre-Dame Anjou, et de là au cimetière Magnin Poirier. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Claude épouse de Louise Pagé, Roger épouse de Louise Trotter, Yves épouse de Hélène Senecal, ainsi que 5 petits-enfants, plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, et belles-sœurs.

BOUTET (Gilles) — A St-Basile, le 30 septembre 1984, à l'âge de 40 ans, est décédé accidentellement M. Gilles Boutet, époux de dame Agnès Marcotte. Il demeurait au 100, 24ème Rue, St-Rédempteur de Lévis, et autrefois de Ste-Christine. Les funérailles auront lieu mer-

credi le 3 octobre à 15h. Départ de la résidence funéraire.

L. Leclerc & Fils 18 av. du Parc, St-Basile à 14h30 pour l'église de Ste-Christine et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Nathalie, Eric, Karine, sa mère, Mme Germaine Boutet, ses grands-parents, M. et Mme Emile Lavallée, ses beaux-parents, M. et Mme Emile Marcotte, ses frères et sœurs, M. et Mme Jean-Pierre Boutet (Charlotte Côté), M. et Mme Robert Boutet (Thérèse Boutet), M. et Mme Marc Boutet (Solange Isabelle), M. et Mme Léo Boutet (Sylvie Leclerc), M. et Mme Roland Germain (Lucille), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Lévi Marcotte (Jeannine Germain), Mlle Marielle Marcotte (son ami Laurent Piché), M. et Mme Jean-Claude Marcotte (Geneviève Galarneau), M. et Mme Albert Boutet (Bernette Marcotte), Mlle Huguette Marcotte, M. et Mme Etienne Marcotte (Huguette Germain), M. et Mme Magella Marcotte (Margo Girard), M. et Mme René Marcotte (Nicole Papillon), M. et Mme Roland Marcotte, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

CHOUMARD (Robert) — A Winnipeg, le 29 septembre 1984, à l'âge de 48 ans est décédé M. Robert Choumard fils de M. et Mme Marie B. Choumard. Les funérailles auront lieu le mercredi 3 octobre, à 15h. Départ du salon

Edouard Trahan 77 av. Royale St-Charles à 14h45 pour l'église St-Charles et de là au cimetière de Ladurantaye. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Noël Coulombe (Jeanette), M. et Mme Charles Asselin, M. et Mme Emile Asselin, M. et Mme Aylre Blais, M. et Mme Aylre Blais (Cécile), M. et Mme Philippe Turgeon (Laura), plusieurs neveux et nièces.

LAMONTAGNE (Paul-Henri) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 30 septembre 1984, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Paul-Henri Lamontagne, époux de dame Thérèse Racine. Les funérailles auront lieu le jeudi, 4 octobre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire Emile Ruelland 61 rue Principale St-Michel à 14h20, pour l'église de St-Michel, et de là au cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse dans

le deuil son fils Lucien (Beth Campbell), et ses petits-enfants, Laurent, et Lynne, ses frères, Ernest (Cécile Chamberland), Eugène (Rose Cartier), Achille, ses sœurs Mme Daniel Tanguay (Rosanna), Mme Adélard Blais (Clara), Mme Henri Fortin (Antoinette), Mme Léopold Brochu (Marie-Louise), Mlle Irène Lamontagne, ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Valère Lamontagne (Jeanne Couture), M. et Mme Louis-Philippe Racine (Jeanne D'Arc Simard), M. et Mme Francis Jaczuk (Laurette), M. et Mme Denis Racine (Marie-Anne), M. et Mme Georges-Edouard Racine (Rita Larouche), Mme Arthur Fortin, Mme Alma Gagné, Mme Joseph Jacques, plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces. Le salon sera ouvert mercredi soir de 19 à 22 heures, jeudi jour des funérailles à compter de midi. A la demande du défunt, prière de remplacer l'offrande de fleurs par un don à la Fondation des Maladies du Rein, Hôtel Dieu de Québec.

LAROCHELLE (Julienne Côté) — A l'Hôpital d'Armagh, le 29 septembre 1984, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Julienne Larochelle, épouse de M. Rock Côté. Elle demeurait à St-Philémon, cte Bellechasse. Les funérailles auront lieu le mardi 2 octobre à 18h30. Départ du salon funéraire de St-Philémon à 18h15 sous la direction de Roy & Rouleau Inc Armagh cte Bellechasse pour l'église de St-Philémon et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, Louise, Madeleine, Françoise, Emilie, Claire et Jacques Côté, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

LETOURNEAU (Rose-Anna Giguère) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 30 septembre 1984, à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Rose-Anna Giguère, épouse de M. Jean-Marie Lacroix (Pauline), M. et Mme Robert Lacroix (Jocelyne), M. et Mme Maurice Lacroix (Aurore), M. et Mme Donald Aubé (Jacqueline), M. et Mme Gérard Lacroix (Suzanne), M. et Mme Gilles Lacroix (Anne-Marie), M. et Mme Roland Lacroix, ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, tantes, oncles, cousins, cousines et amis.

LAMONTAGNE (Paul-Henri) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 30 septembre 1984, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Paul-Henri Lamontagne, époux de dame Thérèse Racine. Les funérailles auront lieu le jeudi, 4 octobre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire Emile Ruelland 61 rue Principale St-Michel à 14h20, pour l'église de St-Michel, et de là au cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse dans

le deuil son fils Lucien (Beth Campbell), et ses petits-enfants, Laurent, et Lynne, ses frères, Ernest (Cécile Chamberland), Eugène (Rose Cartier), Achille, ses sœurs Mme Daniel Tanguay (Rosanna), Mme Adélard Blais (Clara), Mme Henri Fortin (Antoinette), Mme Léopold Brochu (Marie-Louise), Mlle Irène Lamontagne, ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Valère Lamontagne (Jeanne Couture), M. et Mme Louis-Philippe Racine (Jeanne D'Arc Simard), M. et Mme Francis Jaczuk (Laurette), M. et Mme Denis Racine (Marie-Anne), M. et Mme Georges-Edouard Racine (Rita Larouche), Mme Arthur Fortin, Mme Alma Gagné, Mme Joseph Jacques, plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces. Le salon sera ouvert mercredi soir de 19 à 22 heures, jeudi jour des funérailles à compter de midi. A la demande du défunt, prière de remplacer l'offrande de fleurs par un don à la Fondation des Maladies du Rein, Hôtel Dieu de Québec.

LAROCHELLE (Julienne Côté) — A l'Hôpital d'Armagh, le 29 septembre 1984, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Julienne Larochelle, épouse de M. Rock Côté. Elle demeurait à St-Philémon, cte Bellechasse. Les funérailles auront lieu le mardi 2 octobre à 18h30. Départ du salon funéraire de St-Philémon à 18h15 sous la direction de Roy & Rouleau Inc Armagh cte Bellechasse pour l'église de St-Philémon et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, Louise, Madeleine, Françoise, Emilie, Claire et Jacques Côté, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

LETOURNEAU (Rose-Anna Giguère) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 30 septembre 1984, à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Rose-Anna Giguère, épouse de M. Jean-Marie Lacroix (Pauline), M. et Mme Robert Lacroix (Jocelyne), M. et Mme Maurice Lacroix (Aurore), M. et Mme Donald Aubé (Jacqueline), M. et Mme Gérard Lacroix (Suzanne), M. et Mme Gilles Lacroix (Anne-Marie), M. et Mme Roland Lacroix, ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, tantes, oncles, cousins, cousines et amis.



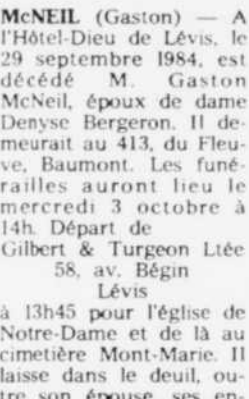
Au Centre d'Accueil St-Antoine, le lundi 1er octobre 1984, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Rose-Anna Giguère, épouse de M. Jean-Marie Lacroix. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 260 Bogue Ville Vanier mardi de 14 à 17h, et de 19 à 22h. Mercredi de 8 à 9h45. Le service religieux sera célébré le mercredi 3 octobre, à 10h, en l'église Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Char-

les, boul. Hamel. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants et leur conjoint Jean-Claude (Normande Boissinot), Claudette, Vincent, s.v., Denise (Normand Bilodeau), Henri, Yvon (Germaine Demers), Gisèle (Claude Gauthier), Jacques (Claudette Morin), Carmelle (Mme Claude Rochon), Louise (Jacques Dufresne, Michel (Lise Beaumont), Robert (Lucette Morin), François (Claudette Roussin), Claire (Paul Moisan), ses belles-sœurs Mme Emilienne Giguère, Mme Maria Plante, Mlle Gracia Letourneau, ainsi que 17 petits-enfants, et plusieurs autres parents. Pour renseignements 529-3371.

MARTINEAU (Raoul) — A St-Pierre les Becquets, le 30 septembre 1984, à l'âge de 67 ans et 2 mois, est décédé à l'Hôpital St-Joseph de Trois-Rivières, Monsieur Raoul Martineau, époux de Rita Tanguay. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères, Roméo Martineau (Germaine de Drummondville, Lionel Martineau (Cécile), ses beaux-frères et belles-sœurs, Clément Larochelle (Ludivine Tanguay) de St-Louis-Pinéried, Léopold Gosselin (Lucie Tanguay) de St-Wenceslas, Raymond Tanguay (Juliette Demers) de Ste-Cécile, Armand Tanguay (Lucille Neault) de Ste-Cécile, Maurice Demers (Maurice de Lévrard, Alphonse (Marie-Ange Tanguay), St-Pierre les Becquets, Rosane Tanguay (Roland Dastous) de Manseau, Jean-Paul Nault (Bernadette Tanguay) de Ville Laval, André Demers (Noëlla Tanguay) de Ste-Sophie de Lévrard, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Il sera exposé lundi à compter de 19h. Les funérailles auront lieu le mercredi 3 octobre. Le convoi funéraire partira du Funérarium C. Pérusse Inc.

McNEIL (Gaston) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 29 septembre 1984, est décédé M. Gaston McNeil, époux de dame Denise Bergeron. Il demeurait au 413, du Fleuve, Baumont. Les funérailles auront lieu le mercredi 3 octobre à 14h. Départ de Gilbert & Turgeon Ltée 58, av. Bégin Lévis à 13h45 pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et un gendre, Céline (Robert Bégin), Suzanne, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme

Gérard Poulin (Germaine), M. et Mme Roger McNeil (Oberthe Thérien), M. et Mme Robert (Paddy) McNeil (France Dussault), M. et Mme Marcel Lamontagne (Yvonne), M. et Mme André McNeil (Murielle Boily), M. et Mme Valmore Côté, M. et Mme René Routhier, M. et Mme Jean-Louis Bernard, M. et Mme Pierre Blais, M. Claude Bergeron, Mlle Marie-Alice et Rita Carrier, M. et Mme Zéphirin Paquet, M. et Mme Marcel Carrier, M. et Mme Sarto Lambert, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h et mercredi à compter de 12h. Pour renseignements: 837-4757.



A Lévis, le 29 septembre 1984, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Emile Nadeau, époux de dame Prudentienne Dion, 11

demeurait à Lévis. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Il a été confié au

Parc Commémoratif La Souvenance 301, Rang Ste-Anne Quartier Laurentien Québec pour crémation. Le service religieux sera célébré en l'absence du corps, le mercredi 3 octobre, à 14h, en l'église Christ-Roi de Lévis. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendre et belles-filles, Marcel (François Leclerc), Louise (Yvon Daigle), ses petits-fils, Christian, Eric, Francis, ses frères et sœurs, Roland (Jeanne D'Arc Carrier), Jeanne, Marguerite (Gaston Fortin), Gemma, Gabriel, M. Oscar Poirier, ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces. Compenser l'envoi de fleurs par des offrandes de messes. Pour renseignements: 529-0136.

NADEAU (Germaine) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 1er octobre 1984, à l'âge de 73 ans, est décédée Germaine Nadeau, fille de feu Erménégide Nadeau et de feu dame Florida Bilodeau de St-Gervais. Les funérailles auront lieu le jeudi 4 octobre 1984 à 15h. Départ du salon

Edouard Trihan 30, de la Fabrique à 14h45 pour l'église St-Gervais et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa sœur, Marie, ses belles-sœurs, M. et Mme Joseph Nadeau (Gabrielle Bourget), M. et Mme Edouard Nadeau (Emma Toussaint), plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert mercredi de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, jeudi, à compter de midi.

PARENT (Laurette Naud) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 30 septembre 1984, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Laurette Naud, épouse de M. Roland Parent. Selon ses volontés, elle a été confiée au Crématorium du cimetière St-Charles, sous la direction de la

Coop Funéraire de l'Anse Un service sera chanté le jeudi 4 octobre à 14h, en l'église Ste-Odile où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendre et belles-filles, Michelle, Henri-Louis (Lise Delisle), Gilles (Marcelle Drollet), Claire (Jean-Marc Lavoie), ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Lucette (Philippe Filion), Louise (Alphonse Lajoie), Angéline (Léopold Garant), Irma Naud, Révérend Père Louis-Marie Parent, oblat, Cécile (Théo Lavoie), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements, 525-6044.



RUEL (Honorine Hamein) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le lundi 1er octo-

bre 1984, à l'âge de 90 ans et 8 mois, est décédée Honorine Hamein, épouse de feu Jean-Baptiste Ruel. Elle demeurait à Lévis. Ses funérailles auront lieu le jeudi 4 octobre, à 14h. Départ de

Gilbert & Turgeon Ltée 58 av. Bégin Lévis à 13h45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Emile Bilodeau (Gabrielle), M. et Mme Marguerite Turgeon, M. et Mme Jean-Paul Caron (Madeleine), M. et Mme Léo Ruel, M. et Mme Gaston Dechinc (Patricia), M. et Mme Raymond Ruel, M. et Mme Yves Pelletier (Colette), ses sœurs M. et Mme Rose Croteau, M. et Mme Marie-Jeanne Bousa, ses belles-sœurs M. et Mme Juliette Lavoie, M. et Mme Esther Forest, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Le salon sera ouvert mardi de 19 à 22h. Mercredi de 14 à 17h, et de 19 à 22h. Jeudi à compter de midi. Pour renseignements 837-4757.

RUEL (Jean-Charles) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 29 septembre 1984, à l'âge de 78 ans et 11 mois, est décédé M. Jean-Charles Ruel, époux de feu dame Valérie Bérubé. Il demeurait à Lévis. Les funérailles auront lieu le mardi 2 octobre 1984 à 13h. Départ de

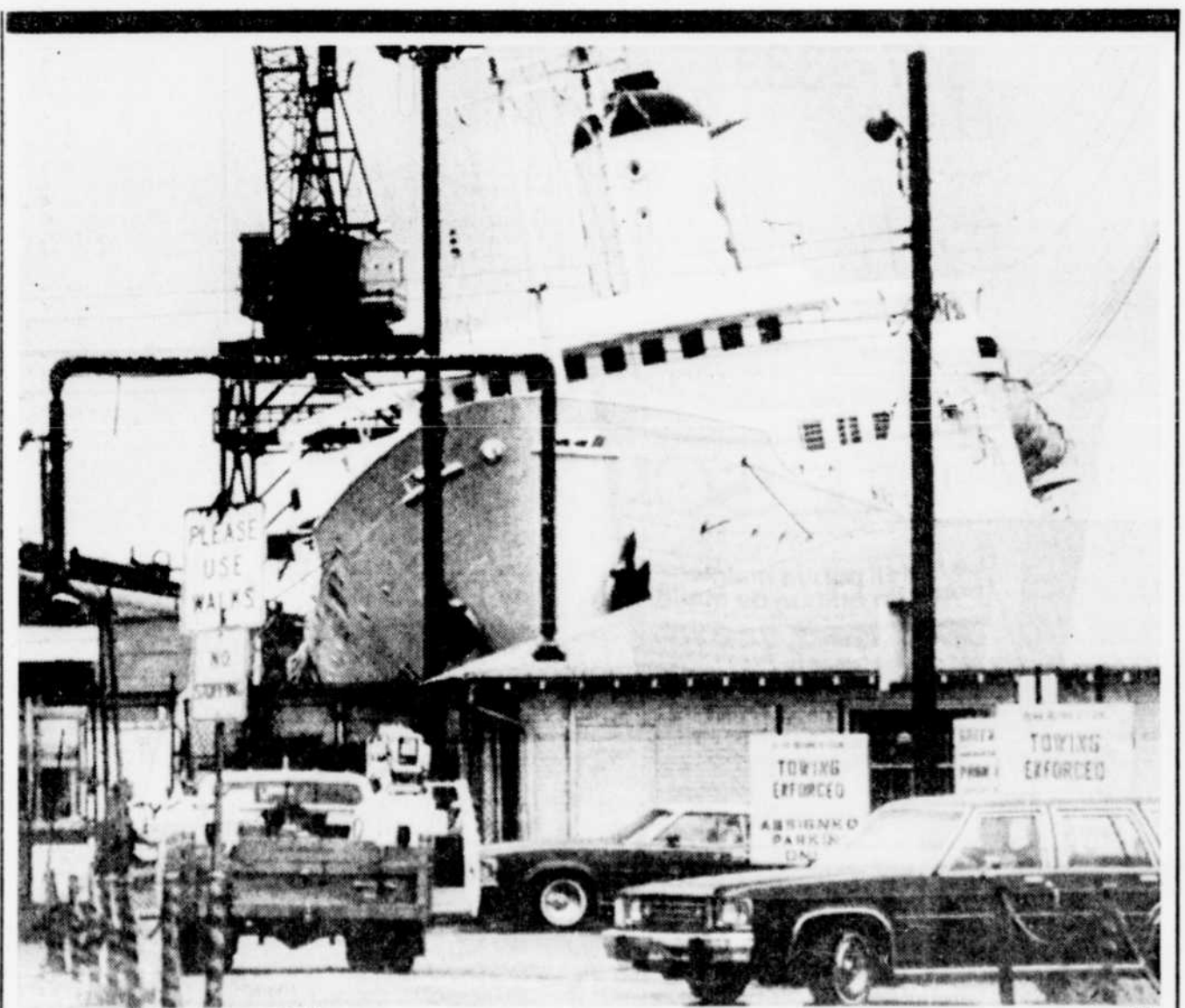
Gilbert & Turgeon Ltée 58, av. Bégin Lévis à 12h45 pour l'église de St-David et de là au cimetière de St-David. Il laisse dans le deuil, sa fille, Huguette (Matthew C. Thomson), ses petits-enfants, Johanne (Douglass Laurie), Suzanne et Bruce, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Roméo Paquet (Lucienne Ruel), M. et Mme Paul E. Ruel (Marie Roy), M. et Mme Benoît Ruel (Jeanne Carrier), M. et Mme Philippe Desrochers (Rita Ruel), M. et Mme Germain Desrochers (Germaine Ruel), Miss Cécile Ruel (Ruel Business College), Mme veuve Gérard Ruel (Simone Côté), Mme veuve Vincent Ruel (Rose Bégin), M. et Mme Wilfrid Guérette (Alexine Ruel), M. et Mme Robert Proulx (Germaine Bérubé), M. et Mme Alphonse Poliquin (Marie-Louise Bérubé), M. et Mme Oscar Bérubé, M. et Mme Paul E. Bérubé, M. et Mme Philippe Pageau

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
DROLET (Jean-Paul) — Mercredi, 3 octobre 1984, en l'église de l'Anceinte-Lorette, à 19h15, sera célébré le service anniversaire de M. Jean-Paul Drolet, époux de dame Georgine Lecompte. Parents et amis sont invités à y assister.

760 FAVEURS OBTENUES
GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier J.L.
GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier T.G.
MERCI au St-Esprit pour faveur obtenue, H.B.
REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur pour faveur obtenue avec promesse de faire publier LST.J.
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier P.R.
ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) J.G.

780 FLEURISTES
ALBERT LA HAYE LO HOF FLEURISTE 295 St-Joseph, L'Ornière, L'Ornière 842-0167, 842-6867

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
THERIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec, 524-1561
Pour dire merci aux parents et amis, lors d'un décès, utilisez la rubrique "Cartes de remerciements" du Soleil 647-3311



Echoué dans une écluse
Un navire espagnol, avec 150 des membres endormis de son équipage à son bord, s'est renversé dans une écluse à Norfolk à 3h48 hier matin, emprisonnant brièvement à l'intérieur une cinquantaine de personnes, tandis que 30 autres ont été blessées. Les 50 hommes d'équipage qui étaient restés pris à l'intérieur ont été rescapés ou sont sortis d'eux-mêmes, a dit un garde-côte américain. Caroline Sullivan, de la police de Norfolk, a déclaré qu'"environ 30 personnes ont été

blessées, dont quatre sérieusement". La garde côtière américaine a identifié le bâtiment comme étant le Vera Cruz, un bateau de croisière espagnol. Selon les premières informations, le navire aurait glissé d'une plate-forme où il était en cale sèche et est tombé, la coque en l'air, dans une écluse partiellement remplie. Les responsables du chantier naval auraient ouvert les écluses pour renflouer le bateau.

Important vol à la caisse de St-Malo

◆ Une somme importante d'argent aurait été dérobée, hier, à la Caisse populaire de Saint-Malo, située au 150 rue Marie-de-l'Incarnation, par deux individus qui n'étaient pas masqués, mais chacun avait un revolver.

par Lucien LATULIPPE

La police de Québec précise que l'un des voleurs avait maîtrisé l'agent de sécurité et tenu les gens en respect, pendant que son complice raffait le contenu de trois tiroirs-caisse. Le montant dérobé n'a pas été dévoilé. Il s'agirait d'une somme importante.

Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté. Les deux voleurs ont pris la fuite dans une auto volée à Montréal et trouvée abandonnée en face du 566 boulevard Langelier, vers midi moins quart, soit environ une demi-heure après le hold-up.

Quatre autres
Quatre autres vols à main armée ont été portés à l'attention de la police de Québec, en fin de semaine. Un individu armé d'un revolver a rafflé environ \$70 au Provigo du 435 rue Saint-Vallier Ouest, vendredi soir.

En l'espace de deux heures, avant-hier soir, trois établissements commerciaux ont été dévalisés dans le quartier Limoilou. A 20h35, deux individus armés d'une barre de fer et d'un couteau se sont fait remettre quelque \$600 par un employé du motel Le Voyageur laurentien, situé au 2250 boulevard Sainte-Anne. Ils n'étaient pas masqués.

Vingt minutes plus tard, deux individus également non masqués faisaient main basse sur \$125 à l'Accommodation Papillon, au 1605, 25e Rue. L'un semblait armé.

Le dernier de cette série de vols qualifiés est survenu vers 22h30. Portant un passe-montagne sur la tête, un individu armé d'un revolver a dérobé \$200 à l'Entreprise T. et R. Bourgeois, du 2601 rue Maufils.

Selon les renseignements fournis aux policiers, les auteurs de ces quatre derniers hold-up se sont éloignés à pied dans une direction inconnue. Hier soir, personne n'avait été arrêté.

Comparaisons

C'est demain que Michel et Robin Proulx, âgés de 23 et 24 ans, de Rimouski, doivent subir leur enquête préliminaire au palais de justice de Québec. Ils sont accusés de deux cambriolages à Saint-Romuald, l'un au garage Viens de la rue Principale, vol de \$800 dans le coffre-fort, et l'autre chez Saint-Romuald Construction, vol de \$700 dans la voûte en février. Ils sont tous deux incarcérés depuis leur arrestation.

La police de Saint-Romuald rapporte l'arrestation de deux jeunes gens de cette ville de la rive-sud, relativement à plusieurs cambriolages. L'un des suspects a été pris en flagrant délit chez Morneau et Thibodeau, dans le centre industriel, avant-hier.

Ce suspect âgé de 24 ans serait aussi l'auteur de deux autres vols dont l'un au restaurant Ashton, de la rue Principale, en février. Une somme de \$5,000 y avait été dérobée.

Le second suspect, âgé de 21 ans, serait impliqué dans au moins trois vols dans des autos. Ce dernier et le précédent seront appelés à comparaître en cour, prochainement. Le détective Laflamme poursuit l'enquête.

Cautionnement
Accusé de tentative de meurtre au palais de justice de Québec, hier, Réal Adam, âgé de 27 ans et domicilié à Acton Vale, a vu son enquête sur le cautionnement remise à aujourd'hui.

Cette accusation fait suite à un incident survenu au 314 rue Saint-Benoît, à Québec, le 22 septembre, vers 6h30, mais porté à l'attention de la police de Québec, le 26 seulement.

Le plaignant aurait raconté que deux individus s'étaient présentés à son domicile pour lui réclamer de l'argent d'impôt. Comme il ne pouvait payer, une altercation aurait éclaté et le plaignant, en plus de recevoir des coups, aurait été blessé à la tête d'un coup de feu de revolver 22 que l'un de ses assaillants avait en sa possession.

L'enquête menée par la police de Québec a permis d'identifier le présumé auteur du coup de feu qui a été arrêté, vendredi, à Saint-Hyacinthe où des policiers de Québec sont allés le cueillir. Hier, le second suspect n'avait pas encore été arrêté.

Publication en Louisiane du premier dictionnaire cajun

◆ WELSH, Louisiane (AFP) — Le cajun, parlé depuis plus de deux siècles en Louisiane et généralement considéré comme un dialecte dérivé du français, a acquis ses lettres de noblesse grâce à la publication d'un dictionnaire, le premier, réalisé par le prêtre à la retraite de Welsh (Louisiane).

L'ouvrage, qui compte 640 pages, comporte une introduction d'une trentaine de pages consacrées à la naissance et à l'histoire du parler cajun et une partie lexicale, avec entrées par mots, origines et usages.

Le père Jules Daigle, âgé de 84 ans, a déboursé \$50.000 pour faire éditer — à compte d'auteur — 5.000 exemplaires de son ouvrage qu'il tient à la fois pour un outil de référence et de conservation de la langue et pour un instrument de combat.

L'épais volume doit en effet aider les utilisateurs du cajun à préserver le bon usage de leur langue et de sa

prononciation. De plus, par son existence même, le glossaire cajun-anglais-cajun entend aussi prouver à certains linguistiques qu'ils ont tort de réduire à un simple patois le langage utilisé en Louisiane par les descendants des Acadiens français venus du Canada, il y a deux siècles.

Une vraie langue

"Le cajun n'est pas du français abâtardi, il s'agit bien d'une langue, faite par des Américains pour des Américains. Elle est dotée d'une grammaire, d'une syntaxe et d'un vocabulaire "joliment" différent du français et ce serait un crime de la laisser mourir", souligne le rédacteur du dictionnaire.

Le père Daigle reconnaît que 25 pour 100 du cajun est composé de mots anglo-saxons prononcés à la française ou le bacon devient ainsi du béquine. De même, la plupart des termes nouveaux (et souvent

techniques) sont eux aussi directement volés à l'anglais: un camion demeure un truck et un ordinateur un computer.

Mais il soutient que cet apport constant contribue à enrichir la langue cajun et non à la dévaloriser.

"Le français est du latin dévoyé, comme le sont les langues italienne et espagnole, et malgré les différences existant entre ces trois langues, aucun n'est considéré comme inférieur aux autres", note-t-il.

Tâche difficile

La tâche de compilation de l'ancien curé de Welsh n'a pas été facile: le cajun a été interdit dans les écoles pendant près d'une génération, de 1921 au début des années 50 et, si tout le monde continuait de le parler en Louisiane, personne ne savait plus vraiment épeler les mots ou même les pro-

noncer correctement.

"De mon temps, explique le père Daigle, si vous commettiez une erreur, elle était aussitôt corrigée, mais quand les gens ont commencé à avoir honte de leur langue, quand son usage a été prohibé et réprimé dans les écoles, il s'est trouvé de moins en moins de personnes capables de vous reprendre."

Le père Daigle s'attend à ce que son ouvrage — dont la rédaction lui a demandé cinq ans de travail — ravive la polémique entre puristes et usagers du cajun.

Mais pour ce qui est de sa vente, il ne se fait guère de soucis: les médias lui assurent largement la promotion gratuite dont il a besoin. De son village d'un peu plus de 3.000 âmes, où tout le monde le connaît, il s'excuse de devoir racrocher rapidement le téléphone pour se faire interviewer par les reporters des réseaux américains qui font antichambre.



Une banderole en cajun, en Louisiane.

Les dictons d'octobre rappellent le temps des vendanges

◆ (PC) — Bon nombre des vieux dictons français sur le mois d'octobre rappellent qu'en France c'est le temps des vendanges:

par Bernard RACINE

- Souvent gelée d'octobre, rend le vigneron sobre.
- Tonnerre en octobre, vendanges non sobres.
- En octobre tonnerre, vendanges prospères.
- A la Saint-Mathieu (le 21), cueille le raisin si tu veux.
- A la Sainte-Ursule (le 31), ce qui est sous la vigne est au vilain.
- Vendanges à la Saint-Luc (le 18), le raisin ne fera plus de suc.
- A la Saint-Denis, prends la vendange si elle y est émy (encore).
- Entre la Saint-Michel (le 29 septembre) et la Saint-François (le 4 octobre), prends ta vendange quelle qu'elle soit.
- D'autres rappellent que le froid est proche:
- En octobre, si tu es prudent, achète grains et vêtements.
- Vent d'octobre, ta pelisse il faut que tu sortes.
- Qui n'a pas encore en octobre de manteau, doit se hâter d'en faire un bientôt.



Le temps des vendanges est à l'origine de maints dictons.

La Saint-Denis, célébrée le 9 octobre, a donné lieu à un grand nombre de dictons parce qu'elle marquait autrefois la fin des travaux agricoles et le début de la saison de la chasse:

- A la Saint-Denis, la bécasse est au pays.
- A la Saint-Denis, tout perdreau est perdrix.
- Qui sème à la Saint-Denis pourra compter les semis.
- A la Saint-Denis, mets tes bêtes à l'abri.
- A la Saint-Denis, dernière semaille au pays.
- A la Saint-Denis, ramasse tes fruits.
- C'est à la Saint-Denis qu'est la bonne semerie.

— S'il pleut à la Saint-Denis, tout l'hiver aurons de la pluie.

— Quand il pleut à la Saint-Denis, la rivière sort neuf fois de son lit.

Le temps doux qui se produit vers la mi-octobre est appelé "l'été de la Saint-Géraud, fête célébrée le 13. Une autre période de doux temps, qui survient vers le 20, est désignée comme le "printemps de la Sainte-Ursule", célébrée le 21. Les deux périodes sont rappelées dans des dictons:

— Printemps de la Sainte-Ursule, suit l'été de la Saint-Géraud.

— A la Sainte-Ursule, le froid d'un pas recule.

Mais les autres fêtes d'octobre ne sont pas oubliées:

— A la Saint-François, sème, si tu veux et plus tôt même.

— Sème à la Saint-François, ton grain aura du poids.

— A la Saint-Placide (le 5), le verger est vide.

— A la Saint-Vallier (le 22), mets la charrue sous le poirier.

— Quand vient la Saint-Luc, ne sème plus ou sème dru.

— A la Saint-Crépin (le 25), les mouches voient leur fin.

— A la Sainte-Simone (le 28), il faut avoir rentré les pommes.

— Quand octobre prend fin, la Toussaint est au matin.

MON SOLEIL DU MATIN! MÊME LE DIMANCHE

Tôt, tôt, tôt le matin, tout, tout, tout sur tout avec mon Soleil du matin. Entre deux gorgées de café, en autobus, au bureau ou en relaxant le dimanche, mon nouveau Soleil du matin m'apporte Québec et le monde sur un plateau.

Avec mon nouveau Soleil du matin, la politique, les éditoriaux, les films, la météo et le tabloïd sport m'attendent au saut du lit.

Tous les matins, même le dimanche, je me lève avec mon Soleil.

Abonnez-vous en téléphonant à:

647-3333

